

Gérard Aventurier

ANTOINE JOUVE

(1919, Izieux-2004, Ecotay-l'Olme)

de *Combat à l'Armée secrète*

La vigilance, la cohérence, la droiture

Cahiers de Village de Forez

Couverture : Carte d'identité d'Antoine Jouve, adjudant-chef dans les Forces françaises de l'intérieur.

PRÉFACE

A mon petit Papa chéri,

Ce n'était que dans de rares occasions que je t'appelais ainsi. Aujourd'hui, je te le redis, dans cette préface pour honorer ta mémoire.

Tu m'as toujours montré un exemple de droiture et de courage. Papa, tu avais des qualités inestimables auxquelles cet ouvrage rend hommage.

Je t'aime et je pense à toi chaque jour.

Je remercie Gérard Aventurier pour ce travail minutieux qui retrace ces années si difficiles, si douloureuses que tu as vécues aux côtés de tes vaillants camarades qui ont sacrifié leur jeunesse pour sauvegarder l'avenir de la France.

Il y a, à présent, de moins en moins de témoins de cette époque, et la résistance clandestine, organisée par petits noyaux, pour sauvegarder les personnes lors d'une arrestation, rend difficile le témoignage direct. Gérard Aventurier a accompli un important travail de recherche à partir des documents que mon père m'a laissés. Son ouvrage éclaire le contexte social de la jeunesse de mon père. Il a cerné la personnalité profonde de Papa qui a motivé ses choix et ses actions.

Il y a soixante-dix ans, des personnes comme mon père, l'esprit libre, droit et altruiste, ont su préserver l'intérêt commun, l'avenir de la République, alors que l'Etat faisait tout pour les asservir.

A toute époque, il faut oser résister et savoir dire « non ».

Toute ta vie, tu as continué et œuvré à transmettre ces valeurs de la Résistance : la liberté, le respect de la dignité humaine, la paix entre les peuples.

Tu as tout fait avec tes camarades pour que les jeunes générations apprennent ce passé douloureux. Tu t'es investi en organisant des expositions : l'une à Saint-Chamond du 24 au 29 avril 1965 ayant pour thème : "la Résistance et la Déportation", l'autre à Montbrison du 1^{er} au 8 mai 1975 pour commémorer le 30^e anniversaire du retour des déportés des camps de la mort, ainsi que la victoire des forces alliées.

Comme tu le disais, dans ton discours du 21 octobre 1990, lors de ta remise, par ton parrain, Lucien Neuwirth, de l'insigne de chevalier de l'Ordre national du Mérite : "Nous étions à l'époque tous unis, quelle que soit notre appartenance politique, philosophique ou religieuse. C'est sans doute inconsciemment ce qui m'a poussé à défendre l'école laïque, l'école de la liberté." Par cette dernière phrase, tu voulais aussi rendre hommage à maman que tu as tant aimée.

Je voudrais remercier monsieur Paul Fara et monsieur Antoine Bonnay qui te rendaient fréquemment visite, à Chavanne, lors de ton calvaire, après l'échec de ton amputation en 2003, à Théo Vial-Massat qui t'a rendu visite à Montbrison. J'ai des pensées émues et tendres envers Lucien Neuwirth qui nous a soutenus tous les quatre et aidés dans ce passage si douloureux et injuste de ta vie.

Merci à Denise Peillon, Fernand Fabre qui t'envoyaient de magnifiques lettres.

Je tiens aussi à exprimer ma sympathie envers les familles des résistants et déportés aujourd'hui disparus.

Hélène Jouve-Hutchings



Antoine Jouve, Pélussin, octobre 1944

ANTOINE JOUVE DE COMBAT ET DE L'ARMÉE SECRÈTE :

LA VIGILANCE, LA COHERENCE, LA DROITURE

Le passé de résistant d'Antoine Jouve, né le 21 octobre 1919, m'est apparu longtemps comme mineur par rapport à ses services rendus à l'enseignement public et à la laïcité. En poste d'inspecteur départemental de l'Education nationale dans la circonscription de Montbrison, j'entendais parler à son sujet de ses interventions comme responsable de secteur des DDEN Délégués départementaux de l'Education nationale). Sa participation à la Résistance ne m'avait été signalée que deux fois sans la moindre indication de son mouvement, de son secteur, de ses formes d'engagement.

Antoine Jouve a reçu la distinction de chevalier des Palmes académiques à Montbrison en avril 1976 lors d'un congrès départemental des délégués départementaux de l'Education nationale à Montbrison. Son parrain était Armand Bazin. Le 29 avril 1984, au Coteau, au cours d'un autre congrès départemental des D.D.E.N., il était nommé officier dans le même ordre. Enfin, le 21 octobre 1990, à Ecotay-l'Olme, Lucien Neuwirth lui remettait l'insigne de chevalier de l'Ordre national du Mérite. Au cours de ces différentes manifestations, les hommages qui lui étaient rendus faisaient allusion à son engagement dans la Résistance.

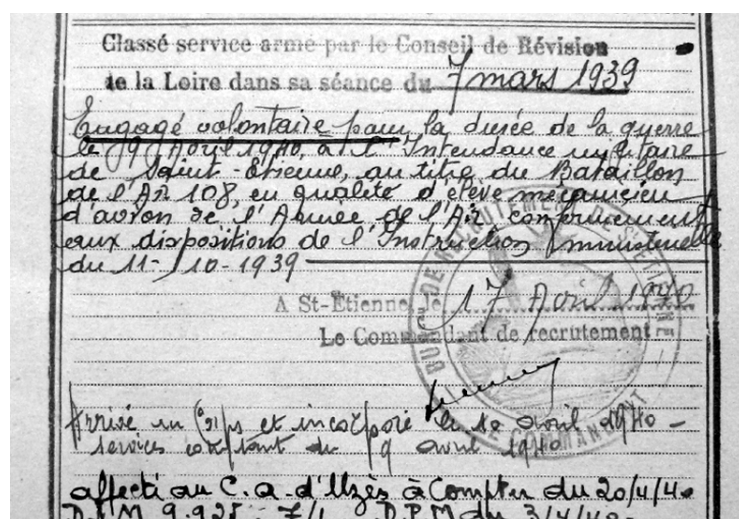
J'ai eu plusieurs fois l'occasion de rencontrer Irène Jouve, épouse d'Antoine Jouve, mais le témoignage sur les actions d'Antoine Jouve dans la Résistance m'a surtout été donné lors d'une rencontre imprévue avec sa fille Hélène Hutchings-Jouve. Il a fallu pour cela, le 5 septembre 2010, une journée de regroupement de résistants izieutaires, de leurs descendants et d'amis de Denise Peillon à l'occasion de la pose d'une plaque en honneur de son père Marcel Peillon, du réseau Alibi comme Renée et Denise, ses filles. Différents types de documentation, entretiens, articles, attestations m'ont incité à établir les contributions d'Antoine Jouve à la Résistance dans la Loire. J'ai eu le désir de suppléer au silence de toutes les archives et des ouvrages sur ses mérites de résistant en examinant ses motivations, ses formes de participation à deux organisations clandestines et son investissement dans une association de transmission de la mémoire.

Sa situation d'homme de l'ombre, habitant à Izieux, travaillant à Saint-Chamond dans une entreprise de plus de 3 000 employés, les Forges et aciéries de la marine et d'Homécourt, invite à déceler et à explorer les multiples faces de la Résistance dans le secteur du Gier. La responsabilité finale d'Antoine Jouve, « agent de liaison et employé à la propagande-diffusion », amène à relier le mouvement Combat et le réseau opérationnel militaire, l'Armée secrète, le maquis auquel il a appartenu. Il est primordial de savoir quand, pourquoi, avec qui, comment il s'est engagé, de mieux connaître les hommes du pays de Saint-Chamond qui l'ont recruté, formé, renseigné, Maurice Bonneville, Paul Fuvel, Marcel Peillon. En somme, grâce à la documentation de Denise Peillon, d'Antoine Jouve, de Paul Fara, grâce encore aux différentes recherches de René Gentgen et de Louis Nicolas, nous devons rendre compte de la clandestinité, du cloisonnement, de l'efficacité d'action que tous ces résistants ont assurés pour nous ramener aux libertés de la République et aux droits et devoirs du citoyen.

UN OUVRIER CHAUDRONNIER ENGAGÉ VOLONTAIRE EN 1940

Comme la plupart des jeunes de l'entre-deux guerres, Antoine Jouve est employé à l'âge de treize ans. Il entre en 1932 comme apprenti-chaudronnier aux Forges et aciéries de la marine et d'Homécourt¹. Trois ans plus tard, il devient ouvrier-chaudronnier. Il faut se demander cependant si ces Aciéries n'ont pas été trop dépendantes de la grande dépression 1930-1936 liée à la crise économique des années 1930. Si la production métallurgique est en récession entre 1930 et 1932, elle a une reprise progressive au cours des années 1933-1935, ce qui a obligatoirement frappé le jeune Jouve. Les productions se transforment. Dans les premières années de la crise, on constate un effondrement des aciers spéciaux et un essor des aciers ordinaires, « car les entreprises métallurgiques de la région sont contraintes de trouver des solutions qui leur permettent de se passer des producteurs de Lorraine ». Les Forges et aciéries de la marine surmontent les difficultés économiques en achetant le 30 mai 1932 les Forges d'Onzion. L'ancien établissement Neyron de l'Homme leur fournit les matériaux de tréfilerie et de peinture nécessaire².

Dès l'âge de treize ans, Antoine Jouve est soumis à un travail assourdissant et éreintant de chaudronnier, en principe réduit de quarante-huit heures par semaine à quarante heures selon la nouvelle loi votée par le Front populaire³.



Extrait du livret militaire d'Antoine Jouve

Antoine ne peut accepter la défaite militaire et politique de la France. Le 9 avril 1940, à vingt ans et demi, il est engagé volontaire pour la durée de la guerre à Saint-Etienne au titre du bataillon de l'air 108. Il est incorporé le jour suivant.

A compter du 20 avril 1940, il est affecté au CA d'Uzès. Sa formation professionnelle a sans doute, au moins partiellement, suscité sa décision.

Il n'a pas fait son choix pour des raisons d'argent. Les usines de la métallurgie du sud et du centre du département sont rattachées à trois zones de salaires. La vallée du Gier fait partie de la meilleure zone, celle de Saint-Etienne. Dans la seconde, comprenant la vallée de l'Ondaine et le secteur de Saint-Martin-la-Plaine, les salaires sont inférieurs de 3 %. Dans la troisième, le Montbrisonnais, ils sont réduits de 8 %. Antoine Jouve est affecté en qualité de mécanicien à la base

¹ Au cours de la guerre 1914-1918, diverses aciéries ont pris le nom d'« Aciéries de la Marine et d'Homécourt ». L'usine groupée est affectée à la construction de matériel complet de l'artillerie de marine et de l'artillerie de l'armée de terre : blindages pour cuirassés, « canons et affûts de tous calibres et pour tous les genres » (voir *Grande Encyclopédie du Forez et des communes de la Loire. La vallée du Gier-Le Pilat*, sous la direction de Gilbert Gardes, éd. Horvath, 1986, 434 pages, p. 210).

² Monique Luirard, *La Région stéphanoise dans la guerre et dans la paix (1936-1951)*, p. 90.

³ Personnellement, en menant dans les années 1970 un cours moyen 2^e année de l'école Victor-Duchamp de Saint-Etienne à l'entreprise David, quartier de Côte-Chaude, j'ai été stupéfié par les résonances des coups de marteau sur des plaques, retentissant à soixante-dix ou quatre-vingts décibels.

d'Istres, au stockage d'avions militaires à entretenir ou à remettre en état de combat. Il se trouve dans le même corps et le même poste que le Ricamandois Théo Vial qui se fera un nom à la tête de l'organisation FTPF (Francs-tireurs et partisans français). A l'issue de la plus sombre et la plus catastrophique des défaites de la France, exactement trois mois après, il est démobilisé au centre de Marseille comme EVDG (engagé volontaire pour la durée de la guerre), le 8 novembre 1940. Contrairement à l'établissement de ses services dans son livret militaire, il n'a jamais été envoyé en Algérie à Oran et Dellys.



Uzès le 28 avril 1940, photo envoyée à Marie Louise, sœur de Tony
Antoine Jouve est au 1^{er} rang, le 3^e à partir de la gauche



Juin 1940 à Uzès,
au 1^{er} rang Antoine Jouve assis à droite, Théo Vial-Massat le 1^{er} du 2^e rang à gauche

Il reprend son métier de chaudronnier dans l'entreprise la plus importante du secteur qui travaille... pour la défense nationale. Il est heureux de reprendre son travail, se rappelant, qu'au déclenchement de la guerre, la France comptait 600 000 chômeurs. Les Forges et aciéries de la marine et d'Homécourt fabriquent et assemblent les plaques et les pièces du char Renault B1 bis, « le meilleur char du monde », également des plaques de blindage pour la marine, et en sous-traitance, les affûts des canons 155 Schneider ainsi que des canons 75 et 25. Elle fabrique encore des tourelles de marine de 152 et 380. Les FAM (Forges et aciéries de la marine), après la défaite, initient « un vaste programme de révision de toutes les installations des machines et des outils souvent vétustes. On s'attèle à la réparation des infrastructures, ferroviaires surtout, qui ont souffert des combats et des bombardements par les stukas. Enfin, les bureaux d'études projettent la construction d'une nouvelle locomotive plus économe en consommation de charbon, restrictions obligent. Ce sera la 141 P⁴ ». La fabrication est contrôlée régulièrement et méthodiquement par des spécialistes allemands. Un type de matériel les intéresse beaucoup, les 22 chars B1bis des Aciéries de la marine ; 10 sont en réparation et 12 en montage⁵.

Jouve peut-il se procurer ou recevoir quelques informations sur ces contrôles de techniciens, d'ingénieurs, d'industriels allemands chargés des commandes ennemies ? C'est improbable. Les nouvelles mensongères de Radio-Paris lui cachent tout succès des Alliés, mais il est intéressé, comme ancien engagé volontaire, par la réalisation des équipements militaires, sur terre, sur mer et dans les airs. Les enjeux des combats navals au cours de toute la Seconde Guerre mondiale ne peuvent laisser indifférent un technicien de la mécanique des avions de combat. Il suit la lutte sur mer sans pressentir l'accroissement des destructions allemandes, relevées par des données historiques postérieures sur la guerre navale⁶.

La guerre navale dans l'Atlantique : la bataille du tonnage

Années	Sous-marins allemands détruits	Tonnage allié en milliers de tonnes coulé	Tonnage allié en milliers de tonnes construit
1940	22	4 407	1 219
1941	35	4 398	1 984
1942	85	8 245	7 182
1943	237	3 611	14 585
1944	241	1 422	13 349
1945	152	456	3 824

Nous avons pris des statistiques qui incluent globalement des constructions, donc indirectement des apports des FAM (Forges et aciéries de la marine). Jouve est obligatoirement curieux de tout ce qui peut préparer à la revanche de la France. Nous évoquerons le camouflage du matériel, développé dans son entreprise. Ignorant la destination de la plupart des fabrications de l'usine, il est ou devient pourtant conforté par les dégradations portées à ce matériel, auquel s'intéresse le vainqueur. Il voit ou apprend par des confidences des sabotages menés dans les ateliers de son usine, en particulier l'emploi d'acide versé dans les tubulures des locomotives à vapeur 141 P livrées à l'ennemi⁷. Des connaissances sur le milieu de travail de Jouve, son

⁴ Louis Nicolas, *Maurice Bonneville 1913-1944. De la JOC à la Résistance*, septembre 2000, p. 5.

⁵ Philibert de Loisy, fiches sur le camouflage du matériel, cédérom de l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne sur *La Résistance et la Seconde Guerre mondiale dans la Loire*, Association pour des études sur la Résistance intérieure, 2011.

⁶ Larousse en 3 volumes, 1966.

⁷ Louis Nicolas, *Maurice Bonneville 1913-1944*, p. 9.

engagement antérieur pour la défense de son pays, ses relations avec le chrétien Maurice Bonnevalle, avec un autre militant chrétien d'Izieux, Jean Rivaud, nous conduisent à examiner ses motivations de résistant.

Il est donc nécessaire de décrire le contexte politique d'Izieux et de Saint-Chamond. Antoine Jouve vit avec ses parents Julien Jouve et Jeanne, née Faure, domiciliés à Bujarret, à Izieux, près du cimetière de la commune. La famille vit dans une maison mitoyenne des X... qui sont non seulement pétainistes, mais aussi partisans de la pleine collaboration de Vichy puisque le fils va agir dans la Milice. La population d'Izieux est évaluée à cette époque à 11 000 habitants. Antoine travaille au chef-lieu du canton de dix communes, à Saint-Chamond, qui a largement dépassé les 15 400 habitants de 1922 et est proche d'une vingtaine de mille. Vichy a nommé de nouveaux conseillers municipaux dans 12 conseils de l'arrondissement de Saint-Etienne et huit de l'arrondissement de Montbrison. A la Libération, les 27 conseillers municipaux de Saint-Chamond sont révoqués et leurs sièges renouvelés. L'ancien maire, Antoine Pinay, qui avait, en 1940, voté les pleins pouvoirs à Pétain, était frappé, de ce fait, d'inéligibilité. Mais comme il avait rendu des services à la Résistance et avait démissionné de ses fonctions dès le 23 mai 1943, il fut relevé de cette inéligibilité.

Il n'est pas possible de savoir le pourcentage réel de collaborateurs actifs dans cette municipalité, même en consultant les archives communales. A Izieux, la mise à l'écart des conseillers municipaux est moins sévère. Deux conseillers sont renvoyés en août 1944, cinq sont maintenus, mais vingt sur vingt-sept, soit 74 %, ont soutenu la politique du gouvernement de Vichy⁸.

L'abbé Touilleux, proche spirituellement et socialement du curé Ploton, rendait quelquefois visite aux Jouve.

Antoine Jouve a été outré des épurations de Vichy qui a éliminé les partisans et les militants du Front populaire. Sa formation de jeune homme l'oppose à la politique d'une illusoire rénovation morale et nationale. Avant-guerre, en 1935 et 1936 au moins, il est adhérent de la CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens). La CFTC possède une union départementale dans la Loire en 1920 et fait référence à la doctrine sociale de l'Eglise tout en dissociant syndicalisme et foi religieuse. Jouve y rentre au cours de la grève de novembre 1935 aux Aciéries de la marine, qui se termine par un millier d'adhésions dans la vallée du Gier⁹. Dans sa jeunesse, il fréquente assidûment deux groupements qui ont contribué à sa formation. Le premier, le patronage paroissial à Izieux, renforce sa foi catholique, sincère et exigeante. Le second, la « Jeanne-d'Arc d'Izieux », lui permet d'affiner son corps par la gymnastique et l'athlétisme. C'est là, vraisemblablement qu'il s'est rapproché de Jean Rivaud. Antoine Jouve ressent le besoin de combattre le régime antirépublicain de Vichy et le nazisme, marqué par l'antichristianisme et le mépris de l'homme.

⁸ Monique Luirard, *La Région stéphanoise dans la guerre et dans la paix (1936-1951)*, université de Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes, Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur les structures régionales, 1980, 1 024 pages, p. 207, 682-683.

⁹ M. Luirard, *op. cit.*, p. 58.

Le militant syndicaliste






C.F.T.C.
Syndicat des Ouvriers et Employés de la Métallurgie
 DU CANTON DE SAINT-CHAMOND (LOIRE)
 Siège Social : 19, Rue Petin Gaudet, **IZIEUX** (Loire)

Nom Journe Prénom Antoine
 Profession chaudronnier
 Adresse a Bayard

ANNÉE 1935



Année 1936

		
		
		
Octobre	Novembre	

Les Caisses de chômage et de résistance donnent droit à une allocation minimum de 5 fr. par jour pendant 25 jours après 6 mois de versement.

SERVICES SOCIAUX DE L'UNION DÉPARTEMENTALE

Secrétariat populaire
 Renseignements pour toutes questions sociales, juridiques, prud'homales, assurances sociales, allocations familiales, etc., etc...
 Démarches gratuites auprès de tous organismes ou groupements quels qu'ils soient.
 Renseignements, démarches et assistance pour accidents du travail.
L'Union départementale possède un Conseil juridique à la disposition de tous les syndiqués (Avocats, notaires, etc...).

Groupements d'achats
 alimentation, lainages, etc...

Ristournes chez des Commerçants (5 à 25%)
 Meubles, vêtements, chaussures, chapellerie, T.S.F., Imprimerie, etc...

Service de Placement
Service de Chômage
 Renseignements et démarches auprès des fonds municipaux de chômage.

Enfants
 Service spécial d'aide et d'orientation professionnelle, aux enfants des syndiqués.

OBSERVATIONS IMPORTANTES

Cette carte signifie que: Ouvrier, tu dois être syndiqué; Syndicé, tu dois être confédéré. Pour cela, tu dois EXIGER que ton Syndicat soit: 1° Adhérent à une Fédération Nationale d'Industrie ou de Métier; 2° Adhérent à une Union Départementale de Syndicats. Bien entendu, la Fédération d'Industrie ou de Métier, ainsi bien que l'Union Départementale de Syndicats auxquelles adhèreras ton Syndicat doivent être elles-mêmes adhérentes à la C.G.T.).

Ainsi seulement, Ouvrier consent, tu feras partie de la grande famille ouvrière.

Ainsi seulement ton Syndicat aura droit au LABEL et à ses avantages, participera aux Congrès de la C.G.T. et à toute manifestation syndicaliste de la classe ouvrière.

Ses adhérents auront droit au VIATICUM obligatoire des Bourses.

VIATICUM

Le Viaticum n'est dû qu'aux passagers possesseurs de la Carte Confédérale, au pair de leurs cotisations et syndiqués depuis au moins six mois. — Il ne peut être délivré que dix viaticum par an et par passager.

AVIS IMPORTANT


Au départ de chaque localité, le Syndiqué doit se faire délivrer une pièce revêtue du timbre de son syndicat et portant la date du jour où il quitte la ville. — Cette pièce justificative sera toujours réclamée par le préposé au Viaticum.

Tout Syndicat, pour délivrer cette carte à ses adhérents doit la réclamer à la Fédération d'Industrie ou de Métier. — Il y obtiendra également tous renseignements complémentaires.

N° 1,272,047

CARTE CONFÉDÉRALE

1945



Fédération des
OUVRIERS des MÉTAUX
et SIMILAIRES
de France et des Colonies

C.G.T.
CONFÉDÉRATION GÉNÉRALISTE

VILLE DE St Chamand
Syndicat des métaux

Nom et Prénoms : Jouve Antoine
Profession : Charbonnier
Adresse : Buyart, Jouve
Né le _____
Date d'admission : _____

N° 2321

Signature de l'Adhérent : _____
Signature du Secrétaire : _____
Timbre du Syndicat : _____
Transfert : _____

Le possesseur de la CARTE CONFÉDÉRALE DOIT EXIGER le double timbre qui devra recouvrir chaque mois les cases réservées à cet effet.

Assurés sociaux, adhérez à la Caisse « LE TRAVAIL » de votre département.

1945

Chaque Syndiqué doit lire LE PEUPLE, Hebdomadaire du Syndicalisme

Timbre de la Fédération JANVIER Timbre de l'Union de Syndicats	Timbre de la Fédération FEVRIER Timbre de l'Union de Syndicats	Timbre de la Fédération MARS Timbre de l'Union de Syndicats
UNION DÉPARTEMENTALE F. N. DES MÉTAUX FÉDÉRATION GÉNÉRALISTE INTERNATIONALE 1945 U.S. LOIRE	UNION DÉPARTEMENTALE F. N. DES MÉTAUX FÉDÉRATION GÉNÉRALISTE INTERNATIONALE 1945 U.S. LOIRE	UNION DÉPARTEMENTALE F. N. DES MÉTAUX FÉDÉRATION GÉNÉRALISTE INTERNATIONALE 1945 U.S. LOIRE
UNION DÉPARTEMENTALE F. N. DES MÉTAUX FÉDÉRATION GÉNÉRALISTE INTERNATIONALE 1945 U.S. LOIRE	UNION DÉPARTEMENTALE F. N. DES MÉTAUX FÉDÉRATION GÉNÉRALISTE INTERNATIONALE 1945 U.S. LOIRE	UNION DÉPARTEMENTALE F. N. DES MÉTAUX FÉDÉRATION GÉNÉRALISTE INTERNATIONALE 1945 U.S. LOIRE
Timbre de la Fédération OCTOBRE Timbre de l'Union de Syndicats	Timbre de la Fédération NOVEMBRE Timbre de l'Union de Syndicats	Timbre de la Fédération DECEMBRE Timbre de l'Union de Syndicats

**Chaque Syndiqué
a pour devoir :**

- 1° de lire la presse syndicale et particulièrement "Le Peuple", Organe Officiel de la C. G. T.;
- 2° d'acquitter régulièrement chaque mois ses cotisations syndicales;
- 3° d'assister obligatoirement à toutes les assemblées de son syndicat;
- 4° professionnellement, d'être le meilleur, sur le chantier, à l'atelier, au bureau.

"Le Peuple"

ORGANE OFFICIEL DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL
 Pour les abonnements, s'adresser :
 66, Rue Jean-Jacques Rousseau, Paris
 Compte Chèque Postal : Paris 79-19

CARTE CONFÉDÉRALE

1946



FÉDÉRATION
 DES OUVRIERS DES MÉTAUX ET SIMILAIRES
 DE FRANCE ET DES COLONIES
 213, rue Lafayette, Paris-X^e

Tél. BOTzaris 87.30 et 87.31
 C. C. P. 2471-12 Paris

N^o 0481087

VILLE d SI-CHAMOND (Loire)
 Syndicat d MÉTAUX

Nom et Prénoms : JOUE ANTOINE
 Profession : CHAUDRONNIER
 Adresse : 3 IMPASSE LOUIS COMTE
12IEUX
 Né le 11 OCTOBRE 1919
 Date d'admission : _____

N^o 909

Signature de l'Adhérent : _____
 Signature du Secrétaire : J. Grompone
 Timbre du Syndicat : SYNDICAT DES MÉTAUX C. G. T. SECRETARIAT * SI-CHAMOND (Loire)
 Transfert : _____

Le possesseur de la CARTE CONFÉDÉRALE DOIT EXIGER le double timbre qui devra recouvrir chaque mois les cases réservées à cet effet.

Assurés sociaux, adhérez à la Caisse "LE TRAVAIL" de votre Département

Chaque Syndiqué doit lire LE PEUPLE, Quotidien du Syndicalisme



Chaque syndiqué
a pour devoir :

- 1° de lire la presse syndicale et particulièrement « Le Peuple », Organe Officiel de la C. G. T. ;
- 2° d'acquitter régulièrement chaque mois ses cotisations syndicales ;
- 3° d'assister obligatoirement à toutes les assemblées de son syndicat ;
- 4° professionnellement, d'être le meilleur, sur le chantier, à l'atelier, au bureau.

“Le Peuple”

ORGANE OFFICIEL DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

Pour les abonnements, s'adresser :

66, Rue Jean-Jacques Rousseau, Paris
Compte Chèque Postal : Paris 79-19

CARTE CONFÉDÉRALE

1947



FÉDÉRATION

DES TRAVAILLEURS DE LA METALLURGIE
DE FRANCE ET DES COLONIES

213, rue Lafayette, Paris-X^e

Tél. BOTzaris 87-30,
87-31 et 87-32

C.C.P. 2471-12 Paris

N° J 648 344

VILLE d ST-CHAMOND (Loire)

Syndicat d MÉTAUX

Nom et Prénoms : JOUVE Antoina

Profession : chaudronnier P. 2.

Adresse : 12 LEUX

Né le 1918

Date d'admission : 1944

N° 468

Signature de l'Adhérent :

Signature du Secrétaire :

Imprime du Syndicat :

C. G. T.

SECRETARIAT

ST-CHAMOND (Loire)



FEVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOUT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DECEMBRE

VERS L'ENGAGEMENT DANS LE MOUVEMENT COMBAT

Antoine Jouve va s'engager dans le mouvement Combat, d'ampleur nationale à la différence d'autres groupements, Espoir de Jean Nocher ou 93 de Violette Maurice, d'implantation stéphanoise, mais qui agissent avec Combat pour la diffusion de la presse de la Résistance. Il s'engage dans Combat le 1^{er} novembre 1942, avant même la création des Mouvements unis de Résistance (MUR). Les MUR regroupent les mouvements Combat, Franc-Tireur, Libération, rassemblement réalisé par Jean Moulin le 26 janvier 1943. L'organisation des MUR n'est effective que presque un an après l'engagement de Jouve. En effet, le directoire des MUR, dans la Loire, n'est constitué qu'en octobre 1943 par Gabriel Calamand¹⁰, futur président du CDL (Conseil départemental de la Libération), le responsable de la nouvelle Armée secrète de la Loire, Jean Marey, prenant la tête de cette branche militaire le 1^{er} de ce mois-là¹¹. Plus précisément, selon l'attestation de Jean Perrin, le responsable départemental de Combat, Antoine Jouve, est intégré dans le mouvement de novembre 1942 à décembre 1943. A cause du cloisonnement, il n'a pas dû connaître les hommes en tête de son mouvement : Jean Perrin, responsable de Combat de septembre 1941 au 5 mai 1942, César Garnier du début de juillet 1942 au 18 octobre suivant, Denis Paret qui lui succède jusqu'au 3 février 1943 et Jacques Sauron, le dernier en date des dirigeants départementaux.

A l'évidence, Antoine Jouve est introduit dans Combat par Jean Rivaud (1921-1944), "un gars d'Izieux", et par Maurice Bonnevialle (1913-1944), Izieutaire aussi, né au hameau de la Varizelle. Jouve a été impressionné par l'implication de Bonnevialle qu'il connaît dans son lieu de travail, les Forges et aciéries de la marine, où il est entré trois ans après lui, en 1935¹². Il s'est mis en relation d'une autre manière avec Jean Rivaud, comptable dans une grande firme stéphanoise, à partir de sa démobilisation de 1940. Il l'a connu probablement dans une association sportive commune, sinon il l'a rencontré certainement par l'intermédiaire de Maurice Bonnevialle ou Paul Fuvel. Les deux Izieutaires, Bonnevialle et Fuvel, figurent parmi les pionniers de la Résistance. Ils se sont d'abord préoccupés de contre-propagande en opposition au rôle providentiel de Pétain et en révolte contre la résignation totale à la débâcle et à la collaboration. Les liens entre Maurice Bonnevialle, de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), et le curé de la Nativité à Saint-Etienne, Robert Ploton, qui le met en relation avec Jean Perrin, ont certainement joué ; la commune d'Izieux est destinataire du journal *Combat*. Bonnevialle ne peut que converger avec Jean Perrin, membre du Parti démocratique populaire (PDP), effrayé par la négation du sens de l'humain et par la puissance militaire de l'Allemagne nazie. L'abbé Ploton, qui assume le rôle de chef de file des Equipes chrétiennes, est autant en étroite alliance avec des résistants du Gier, Bonnevialle et Fuvel qu'avec ceux de Saint-Etienne : Jean Perrin et l'étudiant en médecine Jean Bergeret, le second étant l'adjoint du premier à Combat.

Antoine Jouve, catholique pratiquant, a connu obligatoirement le prêtre Robert Ploton, vicaire à Izieux, pendant ses années de neuf à seize ans, d'abord comme enfant du catéchisme, ensuite comme apprenti-chaudronnier soucieux de justice sociale. Il est conquis par son ardeur à soulager les pauvres, par la puissance de son caractère et de sa foi. Il a écho pendant les premières années de guerre de la vigueur avec laquelle Robert Ploton désavoue le renoncement de Vichy. Il entend dire qu'il diffuse *Les Cahiers du Témoignage Chrétien*. Peut-être apprend-il qu'il tient un rôle majeur dans la réception et la répartition du journal *Combat*, jusqu'à son arrestation, au début d'octobre 1943 ? Comme l'a souligné René Gentgen, la plupart des équipes gravitent autour de lui au sud du département.

¹⁰ René Gentgen, *La Résistance civile dans la Loire*, Editions lyonnaises d'Art et d'Histoire, 1996, p. 115.

¹¹ L'Armée secrète première forme, sur le point d'être commandée par Gaëtan Vidiani, est démantelée à Saint-Etienne le 3 février 1943 par le SD de Gessler.

¹² L. Nicolas, *Maurice Bonnevialle 1913-1944*, p. 3-4.

Mais comment le mouvement Combat s'est-il formé ? Il résulte en décembre 1941 de la fusion des animateurs de deux journaux, *Vérité* (Henri Frenay, Berthie Albrecht, Claude Bourdet) et *Liberté* (François de Menthon, Pierre-Henri Teitgen, Alfred Coste-Floret, Edmond Michelet). Comme Bonneville est chargé de la distribution de *Combat*, Antoine Jouve a pu lire les premiers numéros, déposés soit dans son « armoire » ou ses vêtements aux Forges et aciéries de la marine, soit par la remise du journal par Paul Fuvel, soit par le bouche à oreille. Sa décision de servir la Résistance a mûri plusieurs mois. Ses motivations nous paraissent être au croisement de plusieurs sortes d'inspiration. La première relève des valeurs politiques et sociales développées par la Résistance, non seulement niées, mais détournées par Vichy de leurs fondements universels et dénigrées par la manipulation journalistique, les manœuvres administratives et les répressions policières. Le travail industriel est consacré prioritairement à l'équipement du III^e Reich, la notion de famille est réduite à l'accroissement du taux de natalité et à une éducation hostile à la tolérance. Le concept de patrie se trouve réduit à des représentations archaïques et doit être compatible avec la victoire de l'Allemagne, reconnue comme définitive. Un autre axe de choix d'Antoine provient de sa volonté de rétablir la République et un Etat démocratique, respectueux d'une émancipation sociale et d'une répartition économique. Des chrétiens comme des incroyants, passionnés des améliorations sociales, détestent un gouvernement aussi soumis à l'avilissement des rapports humains. Une troisième raison de rejet résulte de raisons éthiques personnelles. Jouve est hors de tout parti et même il n'adhère pas à la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne), si répandue dans les paroisses des cités industrielles. L'émergence de l'idée d'un meilleur partage des revenus vient de la CFTC et suffisait à le satisfaire avant 1940.

UN RÉSISTANT SÉDENTAIRE AUX CÔTÉS D'UN GROUPE FRANC

Antoine Jouve, méconnu dans l'histoire départementale de la Résistance, n'a ni dirigé, ni créé de section d'un mouvement d'insurrection. Il n'a pas participé à la destruction si importante de la matrice des laminoirs, aux Aciéries de la marine à Saint-Chamond, dans la nuit du 24 au 25 janvier 1944, pas plus qu'au sabotage du même genre et aussi bien réussi de l'usine Duralumin, à Rive-de-Gier, le dimanche 21 mai 1944. Pourtant ses liens avec un groupe franc (GF), puis avec un maquis de l'Armée secrète (AS) ne sont pas contestables. Dans un premier temps, en novembre 1942, pendant un an, il s'emploie à la transmission et à la diffusion du journal *Combat*. En référence, dans chaque numéro, une citation de Clemenceau - "Dans la guerre comme dans la paix, le dernier mot est à ceux qui ne se rendent jamais" - lui insuffle un esprit de résistance encore plus ferme.

Quelle force revêt la presse clandestine pour lui ? Il ignore que, pour *Combat*, c'est le titre du journal qui donne son appellation au mouvement. Le chef de *Combat*, Henri Frenay, en est l'un des premiers rédacteurs avec Georges Bidault et Claude Bourdet. Antoine Jouve fait partie de ceux qui ont immédiatement découvert Albert Camus comme écrivain résistant, rédigeant des textes dans le journal à la fin de 1943. *Combat* se rattache à de Gaulle en août 1942. Cinquante-neuf numéros de *Combat* seront publiés et, en tirages, ils atteindront jusqu'à 300 000 exemplaires.

Comment, par qui Antoine Jouve reçoit-il *Combat* ? Il faut déterminer d'abord si des numéros de *Combat* ont été imprimés à Saint-Etienne. René Gentgen avance que les trente premiers numéros *Combat* sont sortis de Saint-Etienne, de l'Imprimerie nouvelle, 4 rue Balaÿ, ou de chez Bornier de Mans, 46 rue Gambetta¹³. N'a-t-il pas fait confusion avec *Les Cahiers du Témoignage chrétien*, première parution de la presse résistante, dès novembre 1941. Le numéro II-III de *Témoignage chrétien*, 39 pages, sorti en janvier 1943, provient de l'Imprimerie nouvelle, direction

¹³ R. Gentgen, *La Résistance civile dans la Loire*, p. 71.

Pierre Ogier, et de l'Imprimerie Bornier de Mans qui l'ont tiré à 10 000 exemplaires¹⁴. *Combat* a d'abord été imprimé à Lyon par Eugène Pons et André Bollier, puis à Paris¹⁵. L'imprimerie Pons a tiré aussi *Le Franc-Tireur* et *Cahiers du Témoignage chrétien*. Surtout, Eugène Pons (1886-1945) est né à Saint-Etienne, mais il commence à travailler très jeune à Lyon. Ses sentiments chrétiens et son dévouement à l'impression de la presse clandestine - faite en fin de semaine - peuvent aussi avoir favorisé de fausses attributions de tirages. Il est déporté le 15 juillet 1944 et meurt au camp de concentration de Neuengamme le 24 février 1945¹⁶.

Jean Perrin s'est affirmé en tant que premier dirigeant départemental de *Combat*. Il reçoit des directives et perçoit des finances d'Henri Frenay via Paul Rivière, chef du SAP (Section atterrissages et parachutages). Jean Perrin s'attache « à promouvoir le plus grand nombre possible d'équipes de diffusion des moyens de propagande¹⁷ ». D'après l'attestation du capitaine Arnaud, Antoine Jouve est mis en relation avec Maurice Bonneville. C'est Paul Fuvel qui a chargé Bonneville de former un groupe franc d'une dizaine de membres à Saint-Chamond et à Izieux. Ces deux hommes faits prisonniers en 1940 se sont évadés, Bonneville le 12 février 1941, Fuvel à la fin de l'année précédente. Paul Fuvel, né le 4 mars 1914 à Saint-Chamond, brigadier-chef au 291^e régiment d'artillerie, est fait prisonnier et interné au frontstalag à Doullens (Somme). En cours de transfert en Allemagne, il s'échappe avec un camarade le 25 décembre 1940, lors de leur passage par la Belgique. Il regagne sa ville en janvier 1941. Il reprend son poste de travail à la Compagnie du Bourbonnais, devenue ensuite Compagnie du gaz de France et dont le directeur est M. Brodin. C'est par le fils de celui-ci, Edouard Brodin, qu'il entre en contact avec *Combat*¹⁸. Il a échappé aux Allemands par amour de la liberté et volonté de chasser l'ennemi.

Antoine Jouve a pris contact avec Maurice Bonneville et Paul Fuvel, soit aux Aciéries de la marine où Maurice travaillait à l'atelier de modelage, soit au café Maurin, rue Pétrin-Gaudet, soit à leur domicile. Fuvel demeure au 11 de la rue Pétrin-Gaudet (l'actuel n° 59). Nous n'avons pas de document sur la façon dont Antoine Jouve a été sollicité pour entrer dans la Résistance ou plutôt sur son choix d'engagement. A-t-il connaissance par des rumeurs en 1941 ou 1942 de la volonté de résister du directeur des Forges et aciéries de la marine, Joseph Roederer, en poste antérieurement à son apprentissage ? A-t-il su que le 11 novembre 1941 Fuvel et Bonneville ont déposé « une gerbe tricolore en forme de croix de Lorraine » aux monuments aux morts de la guerre de 1914-1918, situé à la sortie d'Izieux, sur la route de Chabure, acte patriotique renouvelé en 1942 et en 1943 ? A-t-il été en relation avec l'ingénieur des mines Marcel Peillon, membre du comité directeur du mouvement 93 ou avec sa famille servant aussi dans la Résistance ? A-t-il entendu parler d'un agent temporaire de 93, le sénateur Jean Taurines, qui a proposé à Jean Perrin de constituer avec le maire d'Izieux, Ravachol, un comité financier pour subventionner la presse clandestine¹⁹ ? Le mouvement *Combat* refuse cette proposition parce qu'il se méfie des ambitions politiques de Jean Taurines. Il est plausible que le chef de *Combat*, Jean Perrin, ait pris l'avis de Violette Maurice qui a assez rapidement exclu Jean Taurines de son mouvement 93.

Nous pouvons présumer que Jouve est passé au café de Marie et Emile Maurin, dont la salle est bondée d'ouvriers des FAM. Il s'est rendu au domicile de ses camarades de base, artisans de son

¹⁴ François et Renée Bédarida, *La Résistance spirituelle 1941-1944. Les cahiers clandestins du Témoignage chrétien*, Albin Michel, 2001, p. 77.

¹⁵ Cécile Vast, article « *Combat* », *Dictionnaire historique de la Résistance*, éd. Robert Laffont, Bouquins, 2006, p. 710.

¹⁶ Renée Bédarida, article « Pons, Eugène (1886-1945) », *Dictionnaire historique de la Résistance*, p. 506-507 et Nathalie Forissier, *La Déportation dans la Loire 1940-1944*, université de Saint-Etienne, 2005, p. 187.

¹⁷ R. Gentgen, *La Résistance Civile dans la Loire*, p. 71.

¹⁸ Témoignage de la fille de Paul Fuvel pour l'exposition au Mémorial de la Résistance et de la Déportation de la Loire, « Des combats de 1940 ... à la captivité. Parcours des prisonniers français » (novembre 2010). M. Georgeon, responsable départemental de l'ONAC (Organisation nationale des Anciens Combattants) et l'équipe du Mémorial ont élaboré une présentation du sujet sur vingt panneaux, aussi lisibles qu'informatifs.

¹⁹ M. Luirard, *ouvrage cité*, p. 487.

engagement, Bonneville et Fuvel. D'après le témoignage de la résistante Denise Peillon, il est allé à leur maison, 133 rue Pétrin-Gaudet (28 rue de la République auparavant)²⁰. Or, l'ancien ingénieur des Forges et aciéries de la marine, Marcel Peillon, a reçu le premier numéro de *Combat* en décembre 1941²¹ et, par la suite, a été en mesure de renseigner Antoine Jouve. Celui-ci a pu bénéficier de bribes d'informations ou de vrais témoignages sur l'état d'esprit de Joseph Roederer, directeur des FAM depuis 1923 et qui assure cette fonction jusqu'à la fin 1942. Il n'a probablement rien su du journal 93, saisi en septembre 1942. Il a surtout été sensibilisé au mouvement le plus répandu de la ZNO (Zone non occupée), la zone sud, *Combat*, du nom du journal, une publication essentielle qui est « la voix, la vitrine en même temps que le grand recruteur du mouvement²² ».

Dans une première phase de ses services de résistant, Antoine Jouve apprend quelles sont les opérations du groupe franc Bonneville, grâce à la présence aux Forges et aciéries de la marine de l'instigateur de son engagement, Maurice Bonneville, et de ses équipiers Marcel Aulagnier, Julien Chomienne, Jean Venturi. L'autre inspirateur et relais de son entrée dans la Résistance est Paul Fuvel, qui a tenu à être incorporé dans le groupe franc. Le cafetier Emile Maurin, lui, est aussi connu. Louis Nicolas a fourni une première composition vraisemblable du GF, soit en plus de ces six résistants, les membres : « Marius Badoux, Louis Bertrix, Edouard Brodin, Etienne Ruffy, Joseph Ruiz. D'autres les rejoindront²³. »

Deux formes d'initiatives sont à associer à l'avènement du groupe franc du Gier, une voie militaire et une autre de recrutement. Il faut retenir le rôle fondamental de Salvatore Parra, âgé alors de vingt-trois ans, aspirant puis sous-lieutenant, qui a servi dans le 5^e régiment d'infanterie avec les lieutenants François Binoche et Maurice Colin. René Gentgen, capitaine à l'époque puis historiographe, nous indique les relations suivies de Parra et de Colin avec les Izieutaires Bonneville et Fuvel²⁴. Comme Salvatore Parra et Maurice Colin permettent à Violette Maurice - dont le mouvement 93 a été démantelé - d'entrer en février 1943 à Lyon dans le réseau Mithridate et qu'ils se trouvent en rapport avec Jean Perrin, camarade dans la résistance stéphanoise de Violette, des liens vont se souder dans *Combat*. C'est Jean Perrin qui reçoit, avec Jean Nocher, Jacques Renouvin à Saint-Etienne, fin 1941 ou début 1942. Renouvin a proposé à Henri Frenay, à Montpellier, « la création de groupes francs, c'est-à-dire d'équipes d'action immédiate²⁵ ». L'enchaînement des rapports passe donc par Parra, Colin avec Jean Perrin, par l'intermédiaire de Violette Maurice. Selon Gentgen, c'est Salvatore Parra lui-même qui a chargé Paul Fuvel et Maurice Bonneville de créer un groupe franc²⁶.

Le lancement d'un groupe franc dans le Gier s'est appuyé sur les liens qui existent entre ces hommes. Jean Perrin est, lui, à la base de la création du groupe franc Jean-Séclé à Saint-Etienne. A-t-il fait parvenir des recommandations à Fuvel et à Bonneville ? En tout cas, il a communiqué à l'étudiant en médecine Jean Bergeret, ami de Robert Ploton, les besoins de fonctionnement d'un groupe franc dans la vallée du Gier, d'une unité de sabotage équipée comme celle de Jean-Séclé d'explosifs et de revolvers. Le curé Robert Ploton avait d'abord exercé ses premières charges de vicariat à Izieux de 1927 à 1935. Il a été forcément apprécié et approché par les deux catholiques pratiquants que sont Paul Fuvel et Maurice Bonneville. C'est au cours de l'été 1941 que Bonneville découvre chez Robert Ploton, fréquenté par des résistants et des résistantes de 1940 et

²⁰ Témoignage oral du 6 février 2011 à Gérard Aventurier.

²¹ Archives départementales de la Loire, Dossier Peillon, p. 10.

²² Laurent Douzou et Dominique Veillon, article « *Combat* », *Dictionnaire historique de la Résistance*, p. 118.

²³ L. Nicolas, *Maurice Bonneville 1913-1944*, p. 9.

²⁴ René Gentgen, *Résistance Loire*, éd. Esperluette, 1993, 496 pages, p. 104.

²⁵ Laurent Douzou et Dominique Veillon, article « "Renouvin", Jacques (1905-1944) », *Dictionnaire historique de la Résistance*, p. 514-515. Déportés à Mauthausen, Renouvin et Parra auront des sorts différents. Renouvin y meurt d'épuisement cinq mois après sa déportation, le 24 janvier 1944. Parra en revient un an après de survivance, en mai 1945.

²⁶ Voir note 24, p. 34.

1941, l'enracinement et les premières formes de la lutte contre la tyrannie. Paul Fuvel désigne Maurice Bonnevielle pour commander le premier groupe franc de l'été 1942 et s'y intègre lui-même.

Une question surgit sur le recrutement d'Antoine Jouve. Pourquoi, en tant qu'ouvrier, ne fait-il pas partie des Francs-tireurs et partisans français, eux-mêmes liés au PC qui est bien implanté dans le monde ouvrier ? Tout simplement, ses rapports essentiels sont établis avec Bonnevielle de Combat et d'autres employés des Forges et aciéries de la marine de Saint-Chamond, intervenant au sein du GF de Saint-Chamond. L'itinéraire résistant d'Antoine Jouve passe par les influences de Jean Perrin, Jean Bergeret, Robert Ploton, Paul Fuvel, Maurice Bonnevielle et se croise avec l'appartenance au Parti démocrate populaire et avec les liens avec des catholiques choqués par l'idéologie du national-socialisme niant toute présence de l'âme et toute valeur humaine. La foi de Jouve ne peut que l'entraîner à suivre la voie de Bonnevielle et de Ploton, non pas une autre, plus dépendante politiquement comme celle des FTPF. Ces relations s'étofferont encore avec la mise en place de l'Armée secrète, seconde mouture, formée le 1^{er} octobre 1943 par le capitaine Jean Marey.

Dans sa conception initiale, Combat repose sur deux types d'organismes, les groupes francs immédiatement opérationnels, et les formations d'agents de transmission de propagande et de renseignements, intégrables à terme parmi les maquisards et les combattants. Pendant une année, de novembre 1942 à novembre 1943, Antoine Jouve ne figure pas parmi la douzaine d'hommes du groupe franc Bonnevielle. C'est un résistant dit "sédentaire", habilité à la charge de la presse clandestine et sans doute au recueil et à la communication d'informations. Parmi les trois branches, les trois secteurs de Combat, les services généraux (faux papiers, service social, logement, liaisons, finances), les affaires politiques (recrutement-organisation-propagande, propagande-diffusion, noyautage des administrations publiques, groupes d'études), les affaires militaires (groupes francs, Armée secrète, maquis, Résistance-fer, service des opérations aériennes et maritimes), Antoine a accompli des actions du deuxième type²⁷. Une attestation personnelle du 15 janvier 1982 rappelle qu'Antoine Jouve a été « agent de liaison et employé à la propagande diffusion sous les ordres de Jean Perrin de Combat, puis du capitaine Arnaud de l'AS vallée du Gier ». Les contacts entre Antoine Jouve et Marcel Peillon n'ont-ils pas donné lieu à des renseignements plus étendus que ceux propres au deuxième secteur de Combat ? Jouve appartient à Combat, ensuite, en décembre 1943 à l'Armée secrète ; Peillon est affilié à 93 et à Franc-tireur, puis au réseau Alibi à partir de décembre 1942, où il est chargé de mission et agent semi-permanent du groupe Phil, sous le numéro 717²⁸.

Que s'apprennent-ils ? Jouve parle à Peillon des malfaçons à la fabrication dans les Aciéries de la marine, comme « le cisaillement partiel de pièces maîtresses ou dans les locomotives à vapeur 141 P », « le versement d'acide dans la tubulure »²⁹. Ils s'entretiennent du départ du directeur Joseph Roederer fin 1942, scandalisé du contrôle humiliant de la production par des techniciens et des ingénieurs allemands, ou encore début 1944, des renseignements donnés à Fuvel et à Brodin sur le laminoir. Pour sa part, Marcel Peillon, pseudonyme « Tranchant », l'homme-phare, peut communiquer des informations rapportées de ses entretiens à Lyon avec des responsables des groupes francs Combat et Franc-tireur. « Entré en rapport avec l'IS (Intelligence Service), accrédité à Londres dans le groupe Alibi, sous-réseau Phil, il a pour mission de fournir tous les renseignements d'ordre militaire, industriel, économique et politique concernant la région allant de Lyon à Avignon et les régions limitrophes³⁰. »

²⁷ Voir note 22, « Combat ».

²⁸ Sylvaine Baehrel, *Alibi 1940-1944. Histoire d'un réseau de renseignement pendant la Seconde Guerre mondiale*, éd. Jean-Michel Place, 2000, 214 pages, p. 169 et p. 173.

²⁹ L. Nicolas, *Maurice Bonnevielle 1913-1944*, p. 9-10.

³⁰ Discours du résistant de l'Armée secrète et camarade de Jouve à Izieux et Saint-Chamond, Paul Fara, lors de l'inauguration du square Marcel-Peillon, le 5 septembre 2010.

Les échanges les plus fructueux d'Antoine Jouve ont trait aux « renseignements industriels », en possession également d'Alphonse Merle, résistant en contact avec Marcel Peillon, engagé en novembre 1943 dans le sous-réseau Phil d'Alibi comme agent occasionnel, sous le numéro 731³¹. Si Jouve est peu renseigné, ou point du tout, du contenu et des dates des commandes allemandes aux Aciéries de la marine, il peut seulement communiquer à Marcel Peillon les types de fabrication de l'entreprise. Il lui est difficile de les relier à des dotations militaires précises, à telle sorte de char par exemple, encore moins à des opérations allemandes. Mais ses entretiens avec des militaires de carrière pendant plus d'un an, y compris après la débâcle du printemps 40, ont éveillé sa curiosité, stimulé son goût de l'observation et son besoin de savoir. Aussi, avant même le retour des Allemands, le 11 novembre 1942 dans la ZNO (Zone non occupée), il sait que les tôles épaisses qu'il traite servent à la construction de chaudières à vapeur, que les plaques blindées sont destinées à des chars d'assaut ou à la flotte. Il a entendu parler des Panzer et des sous-marins de la Kriegsmarine. Il enrichit, étaye, affine du point de vue technique les renseignements de l'ingénieur Marcel Peillon. S'il passe, comme il le ressent, un triste Noël, ce ne peut être qu'en 1942, quand il réfléchit de plus en plus clairement sur les ressemblances entre leurs productions matérielles à la FAM et l'équipement militaire du Reich, armement projeté aux Actualités et évoqué dans la presse quotidienne ou par les radios gouvernementales.

Les fonctions « d'employé à la propagande-diffusion » d'Antoine Jouve dans la Résistance de la vallée du Gier et le rôle central de Marcel Peillon dans ce secteur permettent la collecte de renseignements sur les établissements monopolisés par l'ennemi. Jouve transmet des observations d'ouvrier, mais aussi d'ancien technicien militaire, des renseignements captés par des camarades de travail, Bonneville, Fabre, par les autres alliés de la clandestinité aux FAM, Marcel Aulagnier, Julien Chomienne, Jean Venturi. De leur côté, les Peillon ont en 1943-1944 une liste, d'un grand intérêt, des entreprises forcées de fournir du matériel militaire à l'ennemi. L'énumération de ces productions, limitées au secteur du Gier, est frappante.

Toutes ces industries régionales ont été répertoriées dans leurs fonctions par le réseau Alibi. Les Peillon transmettaient à Londres ces renseignements, en ligne ou en code, et les détruisaient immédiatement, une fois l'information donnée.

Numérotée, la liste d'aciéries, d'usines, d'entreprises, affectées aux productions pour les forces ennemies, comprend de plus les fabrications prioritaires avec l'annotation éventuelle « A » ou « B »³² :

- 24 Ets Marrel à Rive-de-Gier, fabricant de plaques de blindage et de canons pour l'armée de l'air et l'artillerie mais aussi d'obus pour la marine, classés « prioritaire » ;
- 25 Ets Mavilor, Lorette, « prioritaire, B » ;
- 28 Forges et aciéries de Combeplaine à Rive-de-Gier, « prioritaire » ;
- 31 Givet Izieux à Izieux, fabricant de textile utilisé en pneumatique. Elle produit de la rayonne pour le fil pneu à partir de la pâte de bois³³, classée « prioritaire » ;
- 32 Remain à Rive-de-Gier, « prioritaire » ;
- 36 Forges du Gier, anciens Ets Morel frères, à l'Horme, « prioritaire » ;
- 45 Serve à Rive-de-Gier, « prioritaire, B » ;
- 52 Société Duralumin à Rive-de-Gier. Située dans la vallée du Couzon, elle est spécialisée dans la fabrication de métaux légers servant à la Luftwaffe, l'aviation allemande. Son débit

³¹ Voir note 22.

³² Dossier Peillon, p. 119-120 et P. de Loisy, « Les usines de la Loire travaillant pour la défense nationale ».

³³ R. Gentgen, *Résistance Loire*, p. 354.

est de 80 tonnes de plaques par mois. Elle dispose du laminoir le plus moderne d'Europe. Classée « prioritaire, A » ;

- 56 Forges et aciéries de la marine et d'Homécourt, directeur en 1943-1944, M. Berthier, l'ancien adjoint de Roederer Joseph. C'est manifestement l'entreprise la plus importante du secteur. Elle emploie 3 500 salariés. Classée « prioritaire, A ».

Curieusement ne sont pas incluses dans cette liste les Aciéries du Nord à l'Horme qui travaillent pour l'aviation allemande et qui seront sabotées. Nous ne savons pas si des usines non mentionnées ont été réquisitionnées par l'ennemi :

- Usines Dolmazon Exbrayat, Saint-Chamond, fabricant de couronnes de roulement ;
- Ets Brunon-Valette, Rive-de-Gier, fabricant de pièces d'obus ;
- Manufacture française d'emboutissage, La Varizelle, Izieux, fabricant de pièces d'obus ;
- Manufacture d'outillage de Lorette, J. Giraudet, fabricant d'ogives d'obus ;
- Etablissements Lacombe Bedel et Reynaud, Forges de Rive-de-Gier et Saint-Etienne, fabricant de pièces d'obus de marine ;
- Ateliers de construction de la Maladière, L'Horme, fabricant de pièce d'obus ;
- Souchon Neuvesel à Rive-de-Gier, « prioritaire ».

Pour bien mettre en situation les activités de propagande et de sabotage à Saint-Chamond et à Izieux en 1942-1943, nous nous devons de rappeler les menées fascistes à la veille de la guerre et durant la période de la Révolution nationale de Vichy. Le Parti populaire français (PPF), créé en juin 1936 par Jacques Doriot, compte des adhérents dans le bassin houiller. Il a présenté des candidats aux élections législatives de 1936 et pris des voix à l'électorat ouvrier. « Des sections ont existé à Saint-Chamond, en particulier aux Forges et aciéries de la marine ³⁴. » Son action de 1940 à 1942 s'exerce sous deux formes, le collage de papillons et la distribution clandestine de tracts qui dénoncent les agissements des communistes, des juifs et des francs-maçons. *L'Emancipation nationale* en zone Sud demande l'application du programme politique de Doriot et réclame son arrivée au pouvoir ³⁵. La pancarte la plus détestable dans les bureaux de *L'Emancipation nationale*, à Saint-Etienne, est connue : « Ici on ne reçoit ni les Juifs, ni les chiens. La Maison s'excuse auprès des chiens. » Jouve a-t-il su qu'un fabricant de tissus élastiques affichait la même haine à Saint-Chamond ? Cet entrepreneur était un pétainiste compromis : sa maison rassurait les Allemands, car elle était assidûment fréquentée par la commission d'armistice.

La propagande du PPF se développe à Saint-Chamond face à une certaine passivité des habitants.

Ces actions de propagande aiguïseront un peu plus l'indignation et la volonté de résistance de quelques hommes et de quelques femmes. Le Parti populaire français, qui comptait 135 000 adhérents en 1937, dispose d'un propagandiste redoutable, Paul Marion, secrétaire général à l'Information du gouvernement de Vichy, qui écrit en janvier 1942 : « Certains prétendent encore que chaque individu peut se faire lui-même une opinion sur les événements en cours. C'est une présomption ridicule ³⁶. » C'est justement début 1942 que des « équipes Marion » tentent de s'implanter dans le bassin houiller. Si elles échouent à Firminy, Roche-la-Molière, Rive-de-Gier, « leur démarrage réussit bien à Saint-Chamond ³⁷ ». Elles se préoccupent de faire approuver des motions qui condamnent les Alliés et surtout de faire la propagande de la Charte du travail,

³⁴ M. Luirard, *La Région stéphanoise dans la guerre et dans la paix (1936-1951)*, p. 403.

³⁵ Voir note 28, p. 404.

³⁶ Pascal Ory, *Les collaborateurs 1940-1945*, éditions du Seuil, collection Histoire, 1980, 354 pages, p. 26 et 54.

³⁷ M. Luirard, voir note 24, p. 338 et p. 403.

présentée le 1^{er} mars 1941 à Saint-Etienne par Pétain. Le PPF, auxiliaire des Allemands, touche finalement la vallée du Gier. Le 29 mai 1942, 80 personnes vont entendre à Saint-Chamond la propagande des Cercles populaires français du PPF. Un rapport du 14 novembre 1942 indique que « l'activité des propagandistes dans les vallées du Gier et de l'Ondaine est excessivement réduite ». Leur échec ne suffit pas, la résistance intérieure doit se manifester et agir contre l'oppression pour qu'une France libérée ne soit pas au rang de pays assisté et secouru.

Dans sa première année de résistant, Jouve a participé au dépôt, à la distribution, à la remise de la propagande clandestine. Des tracts sont répandus, placés dans les boîtes aux lettres, distribués les 2 et 29 décembre 1942 à Saint-Chamond, le 23 juillet 1943 à Izieux, les 1^{er} janvier, 8 janvier, 28 juin, 18 août, 1^{er} octobre, 4 septembre, 11 novembre 1943 à Saint-Chamond. Le 13 juin 1943, un cycliste porteur de tracts est découvert ³⁸. En plus des sabotages altérant le fonctionnement du matériel destiné aux Allemands, le groupe franc Bonnevialle s'attaque aux collaborateurs. Début 1943, Joseph Ruiz lance une grenade dans le magasin de l'électricien Gargaire. C'est une sorte d'avertissement puisque Bonnevialle a désamorcé l'engin pour éviter toute victime. L'opération à l'épicerie-fromagerie, 4, place de la Liberté, toujours à Saint-Chamond, se donne un tout autre impact au double sens du terme. La nuit, le magasin est détruit par des pains de plastic. Le père et le fils sont des collaborateurs des nazis. Le fils est chef d'une centaine de la Milice ³⁹. La politique de Vichy a été combattue, la propagande contrée, des collaborateurs sanctionnés ou éliminés.

DOCUMENTS

Antoine JOUVE : le résistant

CARTE D'IDENTITÉ

SIGNALEMENT Empreintes digitales des deux index

NOM *Jouve*
 Prénoms *Antoine*
 Surnoms *Tony*
 Grade *Adjudant. Chef*

Na le *21 octobre 1919*
 à *Izieux*
 Canton de *S^t Chamond*
 Département de *Loire*

Resistant à *Izieux*
 Canton de *S^t Chamond*
 Département de *La Loire*

Profession de *chaudronnier - FAM. S^t Chamond*

Fils de *Julien*
 et de *Jeanne Feure*
 Domiciliés à *Buyaret - Izieux*
 Canton de *S^t Chamond*
 Département de *La Loire*

Entré dans la résistance le *1943*
 à droit à porter *brigades*

SIGNATURE DU DÉTENTEUR : *Jouve*

Stamp: **G.M. BONNEVIALLE** (with a large 'X' over it) and **A.S.F.E.L.**

³⁸ ADL, 23 J 8, fonds Albert Peycelon, « Fiches d'enquête par communes ».

³⁹ L. Nicolas, *Bonnevialle 1913-1944*, p. 10. Est-ce Rey qui a été fusillé pour s'être associé au SD (Sicherheitsdienst ou Service de sécurité des SS), tel que ce nom figure sur une liste d'indicateurs ?



Antoine Jouve, Pélussin, octobre 1944

M. L. N. **MOUVEMENT DE LIBÉRATION NATIONALE**

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE
6, Place de l'Hôtel-de-Ville
— SAINT-ETIENNE —

Tél. 42-04
Le 16 Janvier 1945

J'atteste que M. JOUVE Antoine (ex-TONY) né le
31 Octobre 1919 à Izieux, a fait partie du mouvement clandestin
"COMBAT" de Novembre 1942 à Décembre 1943 (équipe Rivaud - Bonne-
vialle d'Izieux Loire)

Il était employé à la propagande-diffusion et faisait
les liaisons avec les maquis de l'A.S

A partir de Décembre 1943 il est entré sous les ordres
du Capitaine ARNAUD (ex-Michel) de l'A.S. de Rive de Gier.

Jean Perrin
Jean PERRIN (ex-Olivier)
1er Chef Départemental de " Combat "
Secrétaire Administratif du MLN de la Loire

XIV^e REGION MILITAIRE

SUBDIVISION de la LOIRE

Bureau de Garnison

MA/JA

A T T E S T A T I O N

Je soussigné, Capitaine ARNAUD - ex MICHEL - Chef de Secteur de la Vallée du Gier (A.S.), Major de Garnison à Saint-Etienne, atteste que Monsieur JOUVE Antoine, demeurant à IZIEUX, 3, Impasse Louis Conte, a servi sous mes ordres dans les FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR (A.S.) de St-Chamond, à dater du 1er Décembre 1943 jusqu'au 21 Août 1944, date à laquelle il a contracté un engagement dans les FORCES FRANCAISES REGULIERES.

Fait à Saint-Etienne, le 30 Août 1945.



F.F.I.

A.S.

Secteur de Rive-de-Gier - Lorette - Grand-Croix

LAISSEZ-PASSER

M. *Jouve et cinq hommes* se rend à *St Chamond*
Itinéraire: *route nationale* et retour

MISSION:

Heures du départ: *21 heures* Durée du trajet: *jusqu'à 6 heures*
Indication du véhicule: *Citroën 5457 JA 3*
Rive-de-Gier, le *22 août 1944*
Format: _____
Le Chef de Secteur:
Arnaud

F.F.I.
A.S.

Secteur de Rive-de-Gier - Lorette - Grand-Croix

ORDRE DE MISSION permanent

Mⁿ *Jouve Antoine se rend à* peut circuler à
Itinéraire: *tout* heure du jour et de la
nuit

MISSION:

Heures du départ: _____ Durée du trajet: _____

Indication du véhicule: _____

Rive-de-Gier, le 23 août 1944

Format: _____ Le Chef de Secteur:

Fernand.

MODÈLE N° 1.

OFFICE NATIONAL
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

060695

CARTE DE COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE

Office départemental
de la Loire

délivrée à



M. monsieur JOUVE

Prénoms: Antoine

Domicile: St-Julien en Jarez

Né le 21/10/19, à Izieux

A St-Etienne le 29 Juin 1953.

Le titulaire

Pour le Préfet
Président de l'office départemental
Le Secrétaire Général

J. 002574



UN OUVRIER DANS LA PROPAGANDE-DIFFUSION DE L'ARMÉE SECRÈTE

A partir de décembre 1943, Antoine Jouve, pseudonyme « Tony », est intégré dans l'Armée secrète du Gier. Trois questions s'imposent à son propos. Pourquoi échappe-t-il à l'envoi au travail obligatoire en Allemagne ? Comment hérite-t-il d'une responsabilité d'informateur ? Quels sont ses liens avec les groupes opérationnels de son secteur AS ? Antoine a vingt-deux ans quand sort la loi du 4 septembre 1942 instituant la réquisition des travailleurs de 18 à 50 ans aux fins de leur emploi dans des industries en Allemagne. Vichy, qui édicte cette loi, vise avant tout ceux qui n'ont pas un emploi utile aux besoins du pays et exécute les instructions de Fritz Sauckel, plénipotentiaire général au service de la main-d'œuvre dans les territoires occupés. La construction de tôles de blindage, à laquelle est affecté Jouve aux Forges et aciéries de la marine, peut apparaître primordiale ; il sera encore plus utile en Allemagne, sur place. Moins de quatre mois après cette loi du 4 septembre requérant de la main-d'œuvre, le 24 décembre, il passe un examen médical auprès du docteur Beylot, 2, rue de la République à Saint-Etienne, médecin des reins, de la vessie, de la prostate, des voies urinaires. Le docteur lui invente une affection dans un organe incontrôlable. Il lui diagnostique de « la tuberculose dans les testicules ». Le patient présente l'épididyme comme suspect dans la vésicule gauche. Les détections médicales sont capitales ; peu de gens savent que la tuberculose peut toucher aussi les testicules, l'épididyme, long environ de cinq centimètres, qui se palpe facilement à travers les bourses au pôle supérieur du testicule dont il est séparé par un sillon.

L'hypothèse la plus fiable est la suivante. Jouve reçoit le jeudi 24 décembre 1942 ou plutôt par le courrier EV de l'après-midi, le 23, une « assignation du ministère de l'Intérieur » le convoquant à une radioscopie à l'hôpital Bellevue le matin du 26 et l'après-midi à « une visite médicale au Centre de reclassement, 27, rue du Treuil », toujours à Saint-Etienne. Son avenir est réglé car la convocation le désigne pour être embauché en Allemagne, lui imposant son départ le 29 à 14 h par un train de Châteaureux. Il est des plus déshonorants pour lui d'aller œuvrer,

directement et sous la plus détestable des surveillances, au service de l'armée allemande. Il a déjà pris conscience grâce à Bonneville et Peillon qu'il travaille aux Acieries pour l'équipement ennemi. Il va le 24 décembre chez le médecin Beylot qui lui a été recommandé par ses camarades de la Résistance. Il vit le plus triste Noël de sa vie en Haute-Loire. Le surlendemain, le samedi 26 décembre, il est absent de Saint-Etienne, de la radioscopie et de la visite médicale. Le certificat du docteur Beylot est probant : une radioscopie ne peut déceler parfaitement une tuberculose à l'épididyme, l'examen révélateur par voie sanguine n'étant institué que dans les années 1960. Antoine Jouve est donc reconnu « INAPTE » par le « Bureau de placement allemand », sis 39, rue Michelet⁴⁰. Pendant combien de temps ?

Antoine Jouve doit ensuite échapper à la loi du 16 février 1943 de Pétain signée par Laval, qui promulgue le Service du travail obligatoire (STO). Elle s'applique aux jeunes des classes 40, 41, 42 et aussi à ceux de la classe 39/4 à laquelle il appartient. En mars 1943, sont ainsi recensés dans la Loire 11 799 jeunes gens, puis 12 611 le 21 août⁴¹. Antoine a été appelé effectivement à l'Office de main-d'œuvre le 6 mars 1943 à 8 heures 30 du matin et est classé « inapte provisoire » au Service du travail obligatoire. Il reçoit un certificat de dispense du travail en Allemagne de la part de l'Office de la main-d'œuvre, situé 27, rue du Treuil, à Saint-Etienne (ex-rue Roger-Salengro, débaptisée par Vichy). Sur 11 636 jeunes de la Loire susceptibles d'être affectés au STO, 2 569 ont été envoyés sur les territoires du Reich, avant le 1^{er} avril 1943⁴² ; c'est à quoi a été le plus exposé Jouve. Il est toujours menacé au milieu de l'année 1943. Heureusement, le diagnostic du docteur Beylot est encore convaincant : Antoine est reconnu le 19 juin comme ayant « une inaptitude temporaire physique ». Il va être enfin « maintenu dans sa profession » le 28 septembre 1943, et « classé 4 ». Tout simplement, Alfred Speer, ministre de l'Armement, a bloqué des initiatives de Sauckel. Il vient de négocier le 17 septembre avec Bichelonne, secrétaire d'Etat à la Production industrielle, la cessation de l'envoi d'ouvriers outre-Rhin et, en contrepartie, l'exécution des commandes allemandes dans notre pays. Une échelle des industries prioritaires place les entreprises, désignées « Rüstung », totalement sous contrôle allemand. C'est le cas des Acieries de la marine.

Antoine Jouve s'est toujours déclaré opposé aux départs au Service du travail obligatoire. Il sait en 1943 qu'il est employé par une entreprise à la production sollicitée par l'ennemi. Mais il ignore qu'elle est l'une de celles, voire celle qui travaille le plus pour l'Allemagne. Elle est classée, peut-on dire, « Rüstungskontrolle », soumise au "contrôle des armements". Ce sont bien les Acieries de la marine qui ont fait l'objet du plus grand nombre de contrôles de spécialistes allemands. Jouve a pensé qu'aller travailler sur place, dans les usines et sur les chantiers du Reich, était in

On ne peut nier que la loi de septembre 1942 sur la réquisition de main-d'œuvre française pour l'Allemagne a influé sur son choix d'entrer dans la Résistance. Il prend rang parmi les réfractaires les plus tenaces et les plus acharnés, décidés à combattre cette décision de Vichy. Un tel exil de la jeunesse française productrice constitue la phase essentielle de la politique de collaboration, menée par un régime abaissé au point de le rendre méprisable. Un geste, même une gestuelle symbolisait la révolte d'Antoine Jouve de partir en Allemagne. Il pointait son couteau sur la table de cuisine en s'écriant qu'il ne contribuerait jamais en Allemagne à servir les besoins militaires de celle-ci. Il ne gagne pas un maquis de la Haute-Loire, mais se réfugie deux fois comme des centaines de résistants ligériens dans ce département boisé et très rural. Sa première cache

⁴⁰ Violette Maurice connaissait bien ses honteuses réquisitions. Une de ses amies de 93, Denise Bonhomme, et Pierre Bérard, un chrétien scout, qui sera dénoncé puis fusillé à Montluc le 10 janvier 1944, fabriquent de faux papiers pour les STO. Ils sont employés au Service de la main-d'œuvre cité, 27, rue Roger-Salengro.

⁴¹ M. Luirard, *op. cit.*, p. 446. La classe 39/4 de Jouve compte 10,68 % des jeunes recensés, la classe des 40, 34,78 %, la classe 41, 28,69 %, la classe 42, 25,67 %.

⁴² Chiffre communiqué par René Momein, membre de la commission officielle, pour l'attribution de STO.

consiste à se rendre à Noël 1942 dans la région d'Yssingeaux. Il retourne s'abriter en Haute-Loire, à Saint-Julien-Chapteuil, sans doute fin mars, au moment des premiers départs des STO ⁴³.

Chez Jouve, le refus du travail sur le territoire ennemi est essentiel. Il se combine plus qu'il ne se cumule avec ses vertus patriotiques de refus de la défaite, avec ses sentiments chrétiens incompatibles avec le nihilisme du nazisme, avec l'exemple de ses amis Bonneville et Rivaud. Ce sont toutes des motivations puissantes. S'y ajoute l'irritation provoquée par la fréquence des visites allemandes, les plus répétées dans la Loire aux Aciéries de la marine. Reportons-nous aux établissements qui en ont subi dix et plus en moins de deux ans, à partir de la seconde occupation, en novembre 1942 jusqu'à la Libération ⁴⁴ :

Forges et aciéries de la marine	34
Aciéries de Firminy	26
Manufacture nationale d'armes (MAS)	26
SCEMM (Saint-Etienne)	25
Aciéries du Nord (L'Horme)	19
Holtzer (Unieux)	17
Marrel (Rive-de-Gier)	17
Ets Dervaux (Le Chambon-Feugerolles)	13
Bedel (Saint-Etienne)	13
Aciéries de Saint-Etienne	13
Aciéries de la Chaléassière (Saint-Etienne)	13
Darne (armes), Saint-Etienne	12
Chavanne-Brun (Montbrison)	12
ECAM	10
Chobert (cycle et armes)	10
Mavilor (vilebrequins), Lorette	10

Auparavant, pendant les années 1940-1942, les Allemands se sont livrés à une prospection systématique des entreprises, « en état d'œuvrer à l'effort de guerre nazi : aciéries, établissements de transformation des métaux, usines travaillant pour l'aviation ou l'automobile, fabrique d'armes et de cycles, compagnies minières ». Prenons par exemple une usine où ont travaillé des résistants déportés, Arjalies, ami de Théo Vial, et Gaston Quitaud, la SCEMM, la Société de construction et d'équipement de matériels et de moteurs, située à Saint-Etienne, au-dessus du Rond-Point, quartier au sud de la ville. Elle sort ses premiers moteurs en septembre 1939. Elle travaille d'abord pour la Défense nationale et doit engager des réfugiés espagnols, anciens combattants de l'armée républicaine. Dès 1940, le 19 septembre, à quatre reprises, et malgré la présence des membres français de la commission, des Allemands inspectent les ateliers à la SCEMM et aux Aciéries de Saint-Etienne. La SCEMM fera l'objet, en moyenne, de plus d'une visite de contrôle par mois au cours de l'occupation de novembre 1942 à août 1944. Dans le Gier, Mavilor de Lorette apparaît moins souvent surveillée. On peut en douter quand on sait qu'une enquête du 12 janvier 1941 porte sur « l'affaire des vilebrequins » de Mavilor. L'enquête « Deville » est, peut-on dire, des plus rassurantes pour le gouvernement de Vichy : « Il s'agit d'une commande qui n'a absolument rien de suspect, entre une firme allemande et la maison MAVILOR par l'intermédiaire de la maison « MARATHON » de Paris. Cette commande porte sur un très grand nombre de vilebrequins importés bruts d'Allemagne, à usiner par la maison MAVILOR et à réexpédier en Allemagne, après usinage ⁴⁵. »

⁴³ Témoignage de la tante maternelle Marie-Louise Dépalle à sa nièce Hélène Jouve, 29 mars 2011.

⁴⁴ M. Luirard, ouvrage cité, p. 424.

⁴⁵ ADL, 2W 22, « Personnes soupçonnées de sympathies gaullistes ».

Antoine Jouve n'a au mieux que quelques bribes d'information sur la surveillance par le vainqueur des fabrications et des livraisons des matériels qu'il a commandés. Il ne sait probablement pas que les Aciéries de la marine à Saint-Chamond et la Manufacture nationale d'armes à Saint-Etienne sont soumises à une commission allemande de contrôle une fois par quinzaine, les Aciéries de Firminy et les Aciéries du Nord à L'Horme une fois par mois environ. Les Allemands reviennent donc périodiquement enquêter sur l'état de marche des entreprises fournisseuses de son équipement militaire. Qui mesure bien l'accaparement des Aciéries de Saint-Chamond par le vainqueur ? Quelques ingénieurs au plus et le directeur se rappellent que l'entreprise avait été affectée jusqu'à l'armistice de Pétain, le 22 juin 1940, à la Défense nationale, qu'elle avait augmenté, le 7 octobre 1939, son capital social de cinq millions et lancé le 10 avril suivant dix mille bons décennaux de 2 000 F à 6 % d'intérêt. Paul Berthier, le directeur adjoint, résumait bien cette expansion économique brisée : « ... la production s'accroissait chaque jour et nous valait des succès tout à l'honneur des cadres et des ouvriers quand l'armistice de juin 1940 vint brusquement stopper notre activité intense ⁴⁶. »

Jouve a-t-il entendu parler du camouflage du matériel aux Aciéries de la marine, d'une astuce qui sera reprise jusqu'à la Libération ? L'historien de l'armement et du CDM (Camouflage du matériel) en 1940-1944, Philibert de Loisy, fils du chef départemental de ce type de camouflage, a rendu compte de la manœuvre à la fois la plus ordinaire et la plus efficace qui a eu lieu aux FAM au début de 1941. Le commandant Mollard, qui sera le chef du CDM, s'occupe du camouflage des plaques blindées. Il prend rendez-vous, le 25 février 1941, avec le directeur pour se procurer des tôles de 20 et 25 mm. M. Paul Berthier ⁴⁷ ne sait comment retirer de l'entreprise ce matériel inventorié régulièrement par la commission de contrôle. L'adjoint de Berthier, Melay, et son chef d'atelier, Lhote, convoqués, sont chargés de mettre à la disposition de Mollard quarante tonnes de tôle de 20 et de 25. Le futur général leur souffle le processus de substitution de tôles : « Puisqu'il existe des ateliers dont le sol est en terre battue, il suffit de mettre ces plaques sur le sol. Une fois que la commission les aura bien repérées, on les remplacera par des tôles ordinaires. » Ainsi sera fait ⁴⁸.

Il est plus aisé pour les industriels de camoufler les matières premières en stock. Quelques entreprises le font. Les Aciéries de Firminy dissimulent du tungstène, du cuivre et de l'essence ; elles sont dénoncées en juin 1944. A Rive-de-Gier, l'usine Marrel cache 80 tonnes de nickel, 2 950 ébauches de blindages, et 1 500 canons de marine. Les Forges et aciéries de Saint-Chamond en cachent une quantité notable aussi, 22 tonnes de nickel, 60 tonnes de chrome, du molybdène, du cuivre, du zinc, 3 000 à 4 000 tonnes d'acier au nickel, du chrome et 125 000 litres de gas-oil ⁴⁹.

L'environnement industriel de Jouve est aussi désolant. Mais qu'en apprend-il ? La firme allemande Henschel de Cassel est installée à proximité des Forges et aciéries de la marine, voire selon Monique Luirard, dans les locaux d'Homécourt. Cette entreprise du Reich donne satisfaction au responsable allemand de Saint-Etienne. Celui-ci se réjouit d'une collaboration aussi étroite : « il ne pourrait qu'être profitable pour l'ensemble de la production du matériel d'armement d'accroître sensiblement le nombre d'ingénieurs allemands possédant une place permanente dans les ateliers les plus importants...⁵⁰ ». Autre élément de scandale : du matériel destiné à l'occupant est utilisé dans le transport des déportés politiques et raciaux. La firme Henschel supervise dans la plupart des cas

⁴⁶ M. Luirard, p. 259, citation de Paul Berthier, in *Théodore Laurent*, p. 43.

⁴⁷ Paul Berthier est dénommé directeur des Aciéries de la marine dès 1941 d'après Monique Luirard et Philibert de Loisy. Nous préférons suivre la documentation de Louis Nicolas qui place en maintien de ce poste de 1923 à 1942 l'ingénieur des mines de Saint-Etienne Joseph Roederer pour des raisons que nous expliquerons.

⁴⁸ Philibert de Loisy, *La Première Résistance : le camouflage des armes. Les secrets du réseau CDM 1940-1944*, Editions « L'esprit du Livre », 2010, 402 pages, p. 137-138.

⁴⁹ M. Luirard, ouvrage cité, note 182, p. 595.

⁵⁰ M. Luirard, ouvrage cité, p. 432, n. 127.

les commandes de matériel ferroviaire. « Obtenues dès septembre 1942, confirmées au mois de novembre, les premières commandes visaient à la production des trains à roues montées et de 16 chaudières de locomotives ⁵¹. » Les commandes se multiplient :

- 24 novembre 1942, commande de 16 chaudières de locomotives pour Henschel (Cassel) ;
- en mars 1943, commande de 25 essieux coudés pour la Reichsbahn (trains allemands) ;
- en septembre 1943, 33 chaudières commandées par Henschel ;
- le 12 février 1944, commande de 48 chaudières de locomotives et de 48 garnitures d'essieux.

L'entreprise Henschel approuve le rythme de production et de livraison, comme l'insinue le conseil d'administration dans sa séance du 28 mars 1944 : « la production de chaudières et de locomotives pour Henschel est en bonne voie. » Une telle forme d'accord semble inadaptée, quand on dresse une sorte de bilan des sabotages de 1944. On ne peut évaluer ce que Jouve connaît de l'usine Henschel et même de l'exploitation des Aciéries de la marine. Ce qu'il sait, ou apprend, l'indigne.

ANTOINE JOUVE DANS LE GMO « BONNEVIALLE »

(février 1944-26 août 1944)

La phase finale de la lutte Résistance-Répression du SD-Sipo à travers les sabotages, les attentats, les arrestations, les fusillades, les déportations, va prendre en 1944 une intensité et un développement décisifs. Une unification des secteurs Saint-Chamond et Rive-de-Gier est opérée lors de la création de l'Armée secrète de la Loire dans sa seconde forme après la décapitation de la première AS le 3 février 1943. Antoine Jouve est donc entré dans l'AS de Rive-de-Gier en décembre 1943, sous les ordres du capitaine Arnaud (ex-Michel) ⁵². La nouvelle Armée secrète s'implante dans le Gier en novembre 1943, un peu plus d'un mois après la prise de responsabilités départementales par le capitaine Jean Marey. Une telle fixation de l'AS est à rapprocher des liens militaires et opérationnels entre Salvatore Parra, Maurice Colin et Jean Marey qui ont tous les trois combattu dans le 5^e régiment d'infanterie, dissous comme toute l'armée française d'armistice le 27 novembre 1942. Ce sont les lieutenants Binoche et Colin qui ont fourni à Jean Marey l'adresse de Maurice Bonneville et Paul Fuvel. Pourquoi ? René Gentgen, adjoint de Marey, a relaté tout le processus organisationnel.

Marey, en novembre 1943, a failli être arrêté à Saint-Etienne par le SD-Sipo, à son domicile, 17, place des Ursules. Il fait confiance à la section AS du Gier pour une expédition dangereuse. Il fait intervenir le groupe franc Bonneville vers la mi-novembre 1943 dans des conditions périlleuses ⁵³. Il a d'abord recours à Paul Fuvel pour prévenir sa famille et récupérer des documents importants dans son appartement. Ce sont quatre membres du GF du Gier, Maurice Bonneville, Marcel Aulagnier, Marius Badoux et Joseph Ruiz qui se chargent de cette mission. Les documents

⁵¹ M. Luirard, ouvrage cité, p. 582.

⁵² Attestation de Jean Perrin, 1^{er} chef départemental de « Combat », « Secrétaire administratif du MLN (Mouvement de libération nationale) de la Loire », 16 janvier 1945.

⁵³ R. Gentgen, *Résistance-Loire*, p. 104 et p. 106. Il donne une date, le 28 novembre, incompatible avec les possibilités d'action de Maurice Bonneville qui cessent le 23 novembre 1943, à son arrestation. Si l'opération a eu lieu le 28 novembre, ce qui est fort possible d'après les renseignements et les souvenirs de René Gentgen, Bonneville, aux mains de l'ennemi, est absent.

de Jean Marey sont dissimulés sous un tapis. Maurice Bonneville se blesse un doigt, mais il n'a pas suscité d'intervention des Allemands qui occupent l'appartement à l'étage au-dessous. Le chef départemental de l'AS se donne un point d'attache à Saint-Chamond, dans le domicile du ménage Paul Fuvel, 11, rue Pétin Gaudet. Il s'y présente maintes fois. Il y conduira Edouard Brodin, le responsable de l'AS du Gier et le colonel Provisor, responsable régional adjoint de l'AS. Il y verra rapidement le docteur Baudy, déporté ultérieurement. René Gentgen a expliqué le choix du secteur de Saint-Chamond comme lieu de rencontre par le responsable départemental Jean Marey : « Le fait qu'il [Marey] ait fait appel à Saint-Chamond pour une mission délicate et urgente laisse à penser qu'il ne disposait, fin novembre 1943, nulle part ailleurs, d'un groupe de cette valeur⁵⁴. »

Ainsi est éclairée, justifiée, affermie l'appartenance de Jouve à l'Armée secrète. Ses relations avec Bonneville et Fuvel et sa venue au mouvement Combat le prédisposaient à cette nouvelle affiliation. Un autre événement, tragique par lui-même, finit de déterminer la voie de Jouve Combat-AS. L'arrestation de Maurice Bonneville par la Gestapo (Geheime Staatspolizei ou Police secrète d'Etat) le mardi 23 novembre 1943, à son atelier de la Varizelle à Izieux, a bouleversé, mais aussi exacerbé les sentiments de résistance d'Antoine Jouve. Il ressort bien que le rattachement clandestin de Jouve ne pouvait être celui des Francs-tireurs partisans, ni celui de Newsagent-Ange (Special Opérations Executive d'obédience anglaise). Le secteur FTPF de la vallée du Gier doit affronter de rapides épreuves. La brigade spéciale est annihilée en novembre 1943 à la suite de l'arrestation de son chef Pierre Bajard. Les quatre groupes mobiles des FTPF du Gier sont diversement désorganisés. Le 25 janvier 1944, le calvaire commence pour eux. Le 12 mars, le chef de groupe Jean Doléato croupit dans les geôles de Vichy. Le 4 juillet, les éléments de FTP et de l'AS doivent se séparer à cause d'un conflit purement politique. Le camp Champommier, visité par un responsable du maquis Wodli, Camille Pradet, va abandonner le mont Monnet pour Véranne, sur le versant sud du Pilat.

Le réseau Ange-SOE (Buckmaster) a une antenne dans le Gier sans limites bien définies, mais avec des objectifs fixés régionalement par des agents de Londres. Une équipe solide a été constituée à Saint-Etienne avec le chef d'Ange, Antoine Boirayon, assisté de son frère Emile, d'Ado Raimond, de Louis Gode. L'équipe de Rive-de-Gier comporte une douzaine d'hommes à la fin de 1943 avec comme responsable Jean Bourge. C'est cette dernière qui va le plus souffrir de la répression en février 1944. Le sabotage des Aciéries de la marine est conjointement mené par l'AS et Ange grâce à l'intermédiaire d'Emile Maurin et Fauvet, respectivement de chaque réseau. Le SD-Sipo sévit le 3 février 1944 contre les deux maquis. L'opération sur l'usine Duralumin à Rive-de-Gier le 21 mai est aussi durement réprimée. Le 1^{er} juin, à Saint-Joseph, la maison de Bourge est cernée. Antoine Boirayon doit abandonner son projet de guérilla à partir de sa base de Longes, près de Saint-Joseph, et s'éloigner dans les monts du Forez, à Pivadan, commune de Roche.

Antoine Jouve demeure dans l'Armée secrète du Gier. Sa fidélité à l'ami Bonneville l'a déterminé fin novembre ou début décembre à servir, comme le groupe franc de celui-ci, un maquis allié à Parra et Marey, l'Armée secrète. Le lieutenant Edouard Brodin, saint-cyrien, prend la direction du groupe franc auquel Paul Fuvel va donner le nom de son premier chef et de son camarade, Bonneville. Il faut souligner que le groupe franc de Saint-Chamond, puis du Gier, de Rive-de-Gier, a agi de bout en bout avec des sédentaires, à l'exception de quelques hommes de l'équipe Louis Albert⁵⁵. Brodin est un meneur d'hommes. Il a hérité de son père de l'énergie patriotique d'autant plus qu'ils travaillent tous les deux à Gaz de France. Gentgen, chargé par Marey d'une mission à Rive-de-Gier fin 1943, découvre des formations déjà organisées, reliant des résistants du SOE et des FTP. Ils sont en interaction « avec des MUR dont le noyau est employé à l'usine Duralumin », donc avec des membres du GF Bonneville. Gentgen, en vertu de sa tâche,

⁵⁴ R. Gentgen, *Résistance Loire*, p. 104.

⁵⁵ R. Gentgen, *Résistance-Loire*, p. 104.

créé un comité de coordination placé sous la direction de l'agent de maîtrise, Alexandre Van Geit, âgé de quarante-trois ans ⁵⁶.

Edouard Brodin est mis hors d'action le 3 février 1944 et déporté à vingt-sept ans. Charles Sage, sorti du rang, chef du personnel aux tissages de la Terrasse-sur-Dorlay, au pied du Pilat, lui succède. Antoine Jouve est sûrement au courant de ses prospections de terrains de parachutages, peut-être de ses refuges pour des réfractaires, probablement moins de ses caches d'armes. Sage est en liaison, à Saint-Chamond, avec Paul Fuvel, l'ancien second de Brodin, et à Rive-de-Gier avec André Van Geit, cheville ouvrière de l'AS à Duralumin ⁵⁷. Un organigramme rend compte des autorités successives sous lesquelles le résistant Jouve a opéré :

COMMANDEMENT DE LA RESISTANCE DE LA VALLE DU GIER

(Mouvement Combat, maquis Armée secrète)

1^{er} groupe franc Maurice BONNEVIALLE (juin 1942-23 novembre 1943)



2^e GF Lieutenant Edouard BRODIN (novembre 1943-3 février 1944)

Adjoint Paul Fuvel

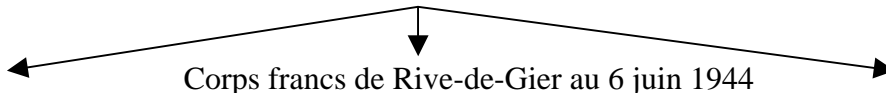


Commandant AS du Gier, lieutenant Charles SAGE

(février 1944-début juin 1944)



Commandant AS du Gier, Marcel ARNAUD



Corps francs de Rive-de-Gier au 6 juin 1944

Alexandre SCHNEIDER

(22 volontaires)

Joseph COSTE

(18 volontaires)

Louis ALBERT

(6 à 20 volontaires)

Par lequel de ces chefs Jouve a été le plus connu et le plus reconnu ? Les témoignages de résistants ne concordent pas. Gentgen affirme que Sage et Arnaud n'ont pas combattu en juillet-août 1944 face aux Allemands. Lui-même, chef adjoint de l'AS, ne s'est pas référé à Sage et Arnaud, mais « il agira directement avec les chefs du corps-franc ». Sage a eu le mérite de doter d'armes et de subsides les maquis de l'AS et les FTP qui sont à Remillieux, près du mont Monnet (769 m). Un sédentaire de l'AS du Gier, Gabriel Coret, transmettant des renseignements en particulier de la

⁵⁶ *Ibid.*, voir note 57, p. 103.

⁵⁷ Après le sabotage de Duralumin et après un parachutage à Pavezin le 25 mai, une rafle étendue débute à Rive-de-Gier le 31 mai 1944. Le père Van Geit André, ses deux fils Jacques, dessinateur, 21 ans, et Gilbert, dessinateur aussi, 19 ans, sont appréhendés le vendredi 2 juin. Gentgen avance que le père a parlé pour sauver ses fils. Tous les trois sont déportés. Seul, le père revient de Dachau le 29 avril 1945. Jacques meurt à Buchenwald, après la libération du camp, le 19 avril 1945. Le plus jeune, Gilbert, est fusillé pendant le convoi le 20 août 1944, après une tentative d'évasion (voir N. Forissier, *La déportation dans la Loire 1940-1945*, p. 138).

mairie de Rive-de-Gier le 20 août lors du combat de la Madeleine, a témoigné que « Jouve était membre de Maurice Bonneville sous les ordres de Paul Fuvel et de Charles Sage ⁵⁸ ». La confirmation est donc donnée de la participation de Jouve au dernier groupe franc du Gier, groupe « action » auquel sont associés les trois chefs résistants Bonneville, Fuvel, Brodin.

Antoine Jouve vivait dans le secteur Saint-Chamond-Rive-de-Gier, zone industrielle dotée d'un relief convenant au maquis ; il ne peut que s'intéresser aux destructions de matériel et de lignes de transport et de communication. Le livre de Gentgen, *Résistance Loire*, et le fonds du correspondant départemental du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, Albert Peycelon, permettent d'établir une chronologie et une liste des opérations réalisées dans les cantons de Saint-Chamond et d'Izieux. Les sabotages de voies ferrées (le 9 novembre 43 d'une ligne au pont métallique de Saint-Julien-en-Jarez, le 10 mai 1944 le déraillement d'un train de marchandises à La Grand-Croix) se multiplient après le débarquement du 6 juin des Alliés en Normandie. Ou bien les voies sont obstruées (Lorette 2 juin 44) ou démontées (Châteauneuf 11 juin 44 et 22 juillet 44, Lorette 2 juillet 44) ou un tunnel entravé (Couzon 29 juin 44 et 13 juillet 44, Châteauneuf 22 juillet 44) ou la locomotive envoyée à la dérive (La Grand-Croix 16 juillet 44) ou une gare occupée préalablement au blocage du trafic (Lorette 15 juillet 44, Rive-de-Gier 12 août 44). Il y a eu rarement, il faut le reconnaître, une interruption de plus d'un jour du trafic et de la circulation ferroviaires.

Les coups portés à l'énergie électrique sont d'une efficacité inégale : le sectionnement de pylônes (Farnay le 10 avril 44, Izieux le 5 juin 44), impressionne moins que les dommages causés à la ligne de haute tension desservant à L'Horme l'usine des Aciéries du Nord (le 7 avril 44) ou que la mise hors d'usage le 10 juillet 44 du transformateur des moteurs et des deux compresseurs de cette usine. Certainement pour Antoine Jouve, très sensible à l'asservissement imposé par les commandes ennemies de matériel usiné, les opérations contre la production industrielle prennent un retentissement économique, politique, militaire. Le 25 janvier 44, la destruction de la motrice des laminoirs, dans les Aciéries de la marine, à Saint-Chamond, bloque pendant plusieurs semaines la production. Aussi dévastatrice, le 21 mai 44, une ceinture de plastic est posée sur l'arbre reliant le moteur électrique du laminoir à chaud qui commande le fonctionnement de toute l'usine Marrel de Rive-de-Gier ; un quart d'heure après l'installation, les charges d'explosifs sectionnent l'arbre du laminoir et le moteur électrique d'entraînement n'est plus qu'un amas de ferraille ⁵⁹.

Jouve connaît, apprend, constate, juge ces sabotages. Ils influent sur ses espoirs de la Libération et aussi sur ses difficultés de vie quotidienne. La famille souffre du rationnement alimentaire comme celles qui ne cèdent pas aux manœuvres du marché noir. Antoine, « travailleur de force », ne peut se satisfaire de ses trois mille calories d'alimentation de qualité inférieure. A Saint-Chamond, dès la fin de 1940, les rations de viande s'amenuisent, les attributions, le veau et le porc font défaut, les œufs ont disparu. En novembre 1942, des collectes de légumes en Haute-Vienne et en Corrèze sont interdites malgré une demande d'anciens combattants auprès du maire Pinay, « le Ravitaillement général étant seul qualifié pour procéder à une répartition équitable ⁶⁰ ». Antoine Jouve a souffert durement de la pénurie. La situation s'est tellement dégradée que le Ravitaillement général « n'assure pas la distribution régulière des suppléments légaux accordés aux travailleurs de force ». L'état sanitaire de la population est médiocre. Que devient Antoine ? L'ouvrier chaudronnier a grandement besoin du ravitaillement que sa mère et lui vont chercher en Haute-Loire. Monique Luirard souligne l'amaigrissement « des ouvriers de la SCEMM qui bénéficiaient des rations de travailleurs de force, [qui] ont perdu en moyenne 10 à 12 kg par rapport à l'avant-guerre ». Elle indique aussi que les horaires des ouvriers peuvent atteindre, même dépasser, soixante heures par semaine dans les entreprises de guerre.

⁵⁸ Fiche sur Antoine Jouve, Mémorial de la Résistance et de la Déportation de la Loire.

⁵⁹ R. Gentgen, *Résistance Loire*, Annexe 1, « Principaux sabotages réalisés dans la Loire », p. 355.

⁶⁰ M. Luirard, ouvrage cité, p. 614.

Un événement des plus réconfortants fait émergence dans cette année 1943 d'Antoine Jouve qui est tourmenté par des arrestations de résistants et par l'angoisse d'être intégré dans l'industrie allemande. Il est en camion quand il fait connaissance d'Hélène Parizot et de sa fille Irène qui est emmenée à Véranne, une petite commune située au sud-est du département, près de Maclas, avec vue sur le Rhône. Née en 1921, Irène Parizot est chargée de la classe unique des filles depuis le 10 janvier 1943 et secrétaire de mairie de la commune. Elle a tenté de rentrer dans cette carrière par la voie de l'école normale en 1937 et 1938. L'obtention du brevet élémentaire en 1937 lui a permis d'être candidate à l'admission et à la formation à partir de la classe de seconde. Mais sa candidature est mise en échec. Elle pense que ses opinions, ancrées dans l'antifascisme et le pacifisme, lui ont nui, voire fermé cette voie. Sous Vichy, les écoles normales sont fermées en application de la loi du 18 septembre 1940.

Alors, Irène Parizot obtient le brevet supérieur en 1942 et entre dans l'enseignement primaire comme suppléante le 17 octobre 1942. Après avoir fait des remplacements à Terrenoire et Valfleury, elle doit suppléer la titulaire de Véranne, atteinte de tuberculose. Ce remplacement va durer plus de deux ans et se poursuivre jusqu'au 1^{er} mars 1945⁶¹. Irène commence à sensibiliser Antoine aux fondements de la laïcité et aux principes républicains de l'école publique. Elle lui fait partager son indignation face à la propagande de Pétain et de Vichy qui accusent l'école laïque de tous les vices et instituent une sorte d'école « nationale » bannissant la neutralité. Un de leurs ministres rapproche « un enseignement de neutralité d'un enseignement de nullité⁶² ». Antoine est forcément heurté par une politique de l'éducation qui vise à embrigader la jeunesse et à lui dispenser un enseignement moralisant et la foi des bien-pensants.

LES AFFRONTEMENTS AVEC DES SBIRES DE VICHY ET DE LA GESTAPO

La création de la Milice française, annoncée le 5 janvier 1943 par Pétain, instituée officiellement le 31 janvier, a pour prétention de soumettre l'opinion populaire à la politique de Vichy, à la collaboration, et de déceler, réprimer, éliminer le terrorisme des résistants communistes et gaullistes. Saint-Chamond, comme Saint-Etienne et Firminy, est l'une des communes où se tient l'une des premières réunions de la Milice dans la Loire, le 28 février 1943. Les cadres y disent vouloir lutter contre le communisme, péril majeur. En mai 1944, les miliciens veulent coller des affiches sur les vitrines des commerçants, à Saint-Chamond ; ils leur profèrent des menaces s'ils le refusent. Un commerçant de la ville porte plainte. D'une manière inattendue, les soldats de la Wehrmacht ordonnent aux commerçants d'enlever les papillons que les miliciens leur ont imposé de coller.

Les attentats contre les complices ou les agents de la répression, les collaborationnistes, les miliciens ou les agents du SD-Sipo, doivent-ils être rangés en priorité parmi des actes d'intimidation vis-à-vis de l'ennemi ou parmi des opérations de représailles en réaction contre des arrestations et des tortures de résistants ? Les deux sortes d'opérations ne sont pas similaires. Celles qui frappent les trafiquants, les collaborateurs ou les responsables de la sécurité policière de Vichy, sont les plus nombreuses. Les actions capitales visent les traîtres les plus redoutés, les indicateurs permanents de la Gestapo, les agents français de la répression opérant le plus souvent aux côtés du

⁶¹ Le bulletin départemental de l'enseignement primaire, de mai et juin 1943, fait bien état de la mise en disponibilité de ce poste à la rentrée 1943-1944.

⁶² Propos tenus le 13 mai 1942 par l'ultra Abel Bonnard, ministre de l'Instruction publique (voir Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, éd. Perrin, 1991, p. 88-89).

Service de sécurité des nazis (SD-Sipo). Plutôt que de procéder par réseaux et maquis opérationnels, nous allons évoquer ces représailles par une typologie distinguant les divers actes ⁶³.

1 - Actes d'intimidation contre des collaborateurs ou des trafiquants de marché noir menés par des FTP, en général à Rive-de-Gier :

- 6 septembre 1943, à Saint-Genis-Terrenoire contre un boucher pour marché noir ;
- 25 septembre 1943, bombe à La Madeleine chez le commerçant Bon, collaborateur ;
- 27 septembre 1943, tentative sur Tièdre, ingénieur à Duralumin, et Martin trafiquant de marché noir ;
- 6 octobre 1943, seconde opération, à la cheddite, sans résultat au débit de boisson de Martin ;
- 16 octobre 1943, attaque à Saint-Chamond par le groupe Ange de la permanence de *l'Emancipation Nationale*, hebdomadaire du Parti populaire français ;
- 1^{er} juillet 1944 : attentat à Rive-de-Gier contre Porte pour une réquisition de chaussures.

2 - Attaques contre des Policiers et des gendarmes à Rive-de-Gier par des FTP :

- 10 juillet 1943, deux gendarmes en ronde font l'objet de tirs ;
- septembre 1943, café Clocher à Rive-de-Gier, un gendarme est tué ;
- 2 octobre 1943, l'inspecteur Coquard est abattu ;
- 22 octobre 1943, un gardien de la paix est grièvement blessé ;
- 8 janvier 1944, deux gardiens de la paix sont blessés dont Collard qui a tué le résistant Brassac.
- 19 juillet 1944, attentat contre un gardien de la paix ;
- 8 août 1944, lors d'une rencontre fortuite, un gardien de la paix, antiterroriste, est tué à Saint-Chamond.

3 - Les actions contre la Milice et des indicateurs de la Gestapo :

- 5 septembre 1943, à Lorette, Jubin, conseiller municipal est visé par une explosion manquée (FTPF) ;
- 25 septembre 1943, à Lorette, des bombes explosent chez le maire et Hippolyte Paccard (FTPF) ;
- Juillet 1944, à Lorette, des résistants de l'AS « agissent en justiciers à l'encontre d'un tenancier algérien d'un bar, indicateur du SD-Sipo et trafiquant de tungstène » ;
- Début août 1943, des membres du maquis AS de Remillieux exécutent le milicien Issartel à Pavezin ;
- 8 août 1944, deux agents du SD, Ettore Pilonetto et Delfort sont jugés par le GMO (Groupe mobile opérationnel) « Liberté » et exécutés ;
- 10 août 1944, attaque de Max Watteau à Rive-de-Gier par le groupe Joseph Coste. Sa femme est grièvement blessée. Watteau peut s'enfuir, mais surpris dans sa cache, il est abattu le 23.

Il est à remarquer que 28 des 29 opérations FTP se déroulent entre septembre 1943 et janvier 1944, celles de l'AS en juillet-août 1944. Un attentat est révélateur de la conduite de la police de Vichy et de la suspicion accrue de cette époque. Le commissaire de Rive-de-Gier rend compte apparemment du « meurtre » de son sous-chef, l'inspecteur Coquard, à l'intendant de police de

⁶³ ADL, Fonds Albert Peycelon, 23 J 8, « Fiches d'enquêtes par commune » et R. Gentgen, *Résistance Loire*, p. 108, 222-223, 240.

Lyon ⁶⁴. Il a été tué « par plusieurs individus au cours de la nuit du 1^{er} au 2 octobre 1943 ». Le nommé Pascal Barilone, « habilement interrogé », « a donné les précisions suivantes : le meurtre de COQUART aurait été perpétré par les nommés FÉLIX Fernand, DOLEATO Jean, tandis que deux autres individus, BAJARD Pierre et CAPLOT Jules, faisaient guet à la sortie de la rue Richarme ». La plupart de ces résistants vont subir les sorts habituels de la répression. Le 12 mars suivant, Pierre Bajard, Joseph Doleato, croupissent dans les geôles de Vichy. Pascal Barilone, métallurgiste, italien naturalisé français, est déporté à vingt ans à Dachau dont il revient le 4 avril 1945. René Félix, résistant, décède avant le 8 mai 1945 et, toujours dans la même famille, Emma Félix survit à la déportation à Ravensbrück et Belzig. Quant au suspect, Léon Masse, il a le grade d'inspecteur hors-classe de sûreté. Le rapport du commissaire de police sous les ordres duquel il a été affecté le déclare « affilié à l'organisation terroriste de Rive-de-Gier en qualité d'indicateur ». Aucun nom de Masse ne figure parmi les résistants, déportés ou collaborateurs ripagériens.

Antoine Jouve opère comme résistant jusqu'au 26 août 1944. Il termine dans le GMO « Bonnevialle » dirigé par Charles Sage et Paul Fuvel. Fuvel, recherché en novembre 1943 le même jour que son ami Bonnevialle, a eu le réflexe de sauter par la fenêtre dans son jardin, puis de se retirer dans un maquis. Il revient à Izieux en août 1944 et constitue le groupe mobile opérationnel « Bonnevialle ». Jouve n'a pas participé aux deux derniers combats de la vallée du Gier, d'abord à La Madeleine (Rive-de-Gier) le dimanche 20 août, contre des « gestapistes », des membres du Sicherheitsdienst (Service de sécurité des SS). Mais la mort de l'agent du SD, Gustave Neumann, adjoint du chef Buhl, ainsi que celle de son homme de renseignement Lalloué, dit « Quinette », l'impressionnent. Cet accrochage, inspiré au sous-lieutenant Louis Albert après la découverte d'une camionnette allemande abandonnée, l'a plus marqué que le combat du 21 août, aux Vernes, contre la 15^e compagnie du 205^e régiment de détection de la Luftwaffe (deux tués dans la 402 de l'AS et un blessé grave, deux tués et de nombreux blessés allemands) ⁶⁵. Antoine Jouve aura servi avec perspicacité et efficacité la résistance dans le Gier.

JOUVE, D'UN GMO DE LA RÉSISTANCE À UN BATAILLON DE FFI

Les attestations officielles et les sources secondes, celles des livres, ne laissent pas présumer des responsabilités militaires d'Antoine Jouve en 1944-1945. C'est le témoignage du résistant, son subordonné, Paul Fara, qui nous a révélé les fonctions d'Antoine ⁶⁶. Nous situons ce nouveau rôle de Jouve à la fin août 1944 ou au début septembre, le GMO Bonnevialle où il est intégré n'étant constitué officiellement que le 5 septembre 1944 ⁶⁷. C'est à partir de cette date qu'il forme des hommes des FFI (Forces françaises de l'Intérieur) à la composition des armes, à leur démontage et à leur remontage, à leur mécanisme de fonctionnement et à leur nettoyage. Antoine Jouve doit en fait perfectionner une majorité de résistants dans l'utilisation des armes, principalement la mitrailleuse Sten, le revolver..., et le lancement de grenades. Paul Fara, sergent et sous la direction d'Antoine Jouve, établit avec lui une amitié profonde et mutuelle. Les séances sont effectuées à Longes, au-dessus de Rive-de-Gier et près du camp de maquis, Rémillieux, occupé par les FTPF, puis à partir du 4 juillet 1944 par l'AS.

⁶⁴ ADL, 2W 29.

⁶⁵ René Gentgen, *L'Armée secrète de la Loire. Les combats de juillet à septembre 1944*, Service historique de défense de l'armée de Terre, 1992, 204 pages, p. 136-147.

⁶⁶ Témoignage oral de Paul Fara à Gérard Aventurier, 1^{er} avril 2011.

⁶⁷ Albert Maloire, *Le Forez dans la Guerre 1939-1945. La vie quotidienne sous l'occupation*, Editions Horvath, 1986, p. 105.

René Gentgen a magistralement retracé les soubresauts liés à la création de la brigade AS de la Loire ⁶⁸. L'ordre de Marey, non signé, fixe au 23 septembre 1944 l'organisation nouvelle et le stationnement des formations de l'AS. Le groupement du Gier, commandé par le capitaine Sage, puis par le commandant Gibet, comprend deux Groupes mobiles opérationnels, le « GMO Vosges » de Kuppich et le « GMO Bonneville » de Paul Fuvel. Les dénominations de « Groupement et de GMO » ont, depuis le combat d'Estivareilles (20-22 août 1944), « conquis leurs lettres de noblesse ». L'organisation de la brigade AS se compose d'abord de trois bataillons ; elle est intégrée en décembre 1944 au 99^e RIA (Régiment d'infanterie alpine).

Le bataillon Maury est composé de trois GMO, dont le GMO « Tronel » formé à La Terrasse-sur-Dorlay, comptant 143 hommes dont Fernand Fabre. Il fait mouvement sur les Alpes, passe au secteur défensif de l'Ubaye et pénètre en Italie le 26 avril 1945. Le bataillon Gibet, auquel l'officier de réserve Sage a fourni les GMO « Bonneville » et « Vosges », est chargé de la mise sur pied du 24^e bataillon. Le bataillon Marey est typiquement AS ; il comporte 928 hommes dont 20 officiers et 116 sous-officiers. Il passe de la Haute-Savoie au pays du Gex, au col de la Faucille, où il assure la garde de la frontière franco-suisse au nord du bataillon Gibet. Le 26 avril, il franchit le col de Larche sans combattre. Un quatrième bataillon, le bataillon Gentgen, comporte des effectifs de l'AS et incorpore aussi des troupes en provenance des FTP. Il prend la route des Alpes le 7 janvier, mais peu après, il sera dissous et réparti entre les trois bataillons cités du 99^e RIA.

Antoine Jouve et Paul Fara sont inclus dans le 24^e bataillon, celui de Sage qui a été chargé de le créer, puis de Gibet. Jouve et Fara font partie du GMO « Bonneville », formé à Saint-Chamond par les soins du lieutenant Fuvel. « Bonneville » compte 97 hommes, englobant des recrues à des résistants sédentaires. Il séjourne à Feurs, puis rapidement à Saint-Etienne où il tient garnison à la caserne Grouchy. Début novembre, « Bonneville » se porte sur Montrond-les-Bains avec « Vosges », formation née à Pélussin et qui compte 147 hommes. Ces deux GMO entrent dans l'effectif de « Rhin-et-Moselle », un GMO qui fait partie du Groupement « Strasbourg ». Puis le bataillon Gibet se rend à Thonon-les-Bains. Il doit surveiller au bord du lac Léman et à proximité de la montagne les collaborateurs qui s'emploient à gagner la Suisse par le lac ou par les chemins de montagne. A la fin de l'année 1944, le bataillon Gibet passe dans l'Ain. Il continue à participer à la surveillance de la frontière franco-suisse. Selon les documents de Gentgen, le climat interne se dégrade, en particulier dans les GMO « Tunis » et « Rhin-et-Moselle » du groupement « Strasbourg » parce que ces unités, faute d'habitat, sont cantonnées à plus de dix kilomètres de la frontière, mises en réserve de bataillon, et s'ennuient. Le bataillon est dissous le 1^{er} mars 1945 et Jouve est démobilisé le 19. Le commandant Gibet, à cause de son inaction, s'est suicidé, ce qui a peiné son adjudant-chef Jouve. Heureusement Antoine retrouve Irène Parizot dans la Loire, plus facilement lorsqu'elle est en poste de remplacement à Rive-de-Gier, à compter du 24 avril 1945. Leur mariage sera célébré au cours de cette année-là.

JOUVE À LA LIBÉRATION

Jouve, à la Libération, s'est construit une mémoire vigilante de ses camarades, des martyrs, des victimes, des sacrifiés, par rapport auxquels il mesure la chance d'avoir gardé un avenir à vivre, à honorer, à développer. Evoquons d'abord deux faits d'épuration qui sont survenus avant son départ à la frontière et qu'il a inévitablement connus. Jouve a entendu parler des Pilonetto, une famille éclatée dans ses opinions sur la guerre et la tyrannie de l'envahisseur. Le responsable des FTP, Severo Pilonetto, 34 ans, est arrêté le 10 mars 1944 par la gendarmerie de Rive-de-Gier, comme Adrien Arnaud, 35 ans, Ernest Capaldi, 30 ans, métallurgiste Joseph Doleato, 34 ans, Michel Iavella, 35 ans, manœuvre en métallurgie, César Mancini, 36 ans, manœuvre, Emile

⁶⁸ R. Gentgen, *Résistance Loire*, p. 296-310.

Mancini, 33 ans, terrassier, Marius Mancini, fondeur, et Barthélémy Raspiller, 27 ans. Adrien Arnaud meurt le 1^{er} janvier 1945 à Leitmeritz (annexe de Flossenbourg), Ernest Capaldi décède à Buchenwald le 14 décembre 1944, Michel Iavella succombe à Leitmeritz le 1^{er} février 1945, Emile Mancini à Dachau le 30 septembre 1944, son frère Marius arrêté le 10 juillet 1944 en revient, Claudius Callet, 17 ans seulement, métallurgiste arrêté le 9 mars par le même corps de gendarmerie, périt à Dachau le 6 avril 1945, Severo Pilonetto, tourneur, revient aussi de Dachau.

Jouve a fréquenté certains de ces métallurgistes ou entendu parler de leur destin. Severo Pilonetto, pseudonyme « Vigier », a eu, en Haute-Loire, dans les FTPF, les responsabilités d'« éducateur », de formateur des nouvelles recrues et d'administrateur des fonds. Arrêté le 9 mars 1944, il est interné à Lyon, à la prison Saint-Paul. Il comparait avec les trois Mancini, Ernest, César, Marius, et Capaldi, naturalisés français. Ils se défendent en soutenant qu'ils n'ont été que « des sympathisants communistes », payant leur cotisation. A cet interrogatoire le 20 ou le 21 mars, Severo Pilonetto déclare que son but « était de libérer le territoire français et de restaurer la République ». Il nie avoir participé à des attentats. Mais il est suspect de plus d'avoir milité à la veille de la guerre d'une manière "subversive" : il était responsable et propagandiste de l'Union populaire italienne. Jouve a pu connaître les Pilonetto à Izieux et à Saint-Chamond où la famille de souche italienne est demeurée jusqu'au 4 novembre 1941. Une décision préfectorale retire alors la naturalisation française aux Pilonetto, de convictions communistes, contraints de résider à Rive-de-Gier, donc à proximité de la surveillance policière de Vichy. Severo Pilonetto n'est pas concerné parce qu'il est né en Egypte, à Alexandrie, le 4 mars 1910. Severo est déporté le 29 juin 1944 à Dachau.

Son frère Ettore Pilonetto, dit « Hector », dit « Toto », est né le 24 décembre 1912 à Naples. Naturalisé français, il est mobilisé en 1938. Fait prisonnier, il s'évade en 1941. Marié en 1939, divorcé en 1941, il est déchu de la nationalité française, jugé comme menant « une vie communiste et vagabonde ». Sa « vie oisive » prend un caractère « déréglé ». Son employeur en chaudronnerie, M. Bonnaud, le considère comme un paresseux, pressé de « bénéficier des assurances sociales au moindre accident bénin ». Il se met à vivre d'expédients, s'intéresse à des milieux dépravés et détourne vers la maison de tolérance de Rive-de-de-Gier « les jeunes gens de bonne famille ». En résumé, il est considéré par les autorités politiques « d'une conduite douteuse, d'une moralité mauvaise, d'une utilité sociale nulle ». Elles enregistrent sur lui : « Très recherché dans sa tenue, très balancé dans sa démarche et dans son allure, il est noté comme souteneur. » Dans une note du 25 février 1943, le secrétaire général de mairie estime « que Pilonetto Ettore devrait être signalé à l'Office allemand le plus proche en vue de l'organisation Todt... » Todt emploie des Français dans la construction du mur de l'Atlantique, destiné à repousser un débarquement éventuel des Alliés. Le bureau de placement allemand répond le 15 mars 1944 que Pilonetto est maintenu sur place à l'usine Brunon-Valette à Rive-de-Gier, cette dernière étant prioritaire. Détenu en camp de concentration, son frère Severo n'ignore pas ses viles orientations. Il a présumé ou il a su qu'il était passé indicateur permanent de la Gestapo, du SD-Sipo, d'abord pour des raisons d'argent. Severo n'apprendra qu'à son retour de Dachau qu'Ettore a été jugé par des résistants, le GMO « Liberté », le 7 août 1944 et fusillé le lendemain. Quels tourments pour une famille antifasciste qui a fui le régime de Mussolini et a servi la Résistance, le père lui-même était détenteur clandestin d'armes ! Un fonctionnaire de Vichy, à Rive-de-Gier, a établi que le frère dévoyé « n'avait ni le cran, ni le genre de son frère ⁶⁹ ».

L'autre « affaire » illustre le climat de l'épuration à la Libération. L'organisme en place est le « Comité de Libération du canton de Saint-Chamond » et lance des poursuites dès le 29 août contre deux des personnes ayant occupé des postes de responsabilité aux Forges et aciéries de la marine. Les hommes arrêtés sont l'ingénieur Meley et le chef d'atelier Lhote dont les accusateurs ignorent qu'ils ont évacué des tôles en 1941 à destination de militaires français qui camouflaient du matériel. Enfermés à la maison d'arrêt, ils ont échangé par écrit leurs craintes. Deux cartes de visite

⁶⁹ ADL, 2W 29.

ont été envoyées par Meley à Lhote. Citons l'une des deux, qui est un appel au secours : « M. Meley. Suis en très mauvaises mains. Alerte tous. Merci. » Lhote a été écroué aussi le 29 août et arrive à glisser un billet sous la cellule de son ingénieur, Meley. Ces trois écrits amènent le Comité d'épuration à transférer Meley à Grouchy, lieu de détention qui avait servi aux Allemands dans la répression des résistants et où sont incarcérées à la Libération les personnes suspectées de collaboration. C'est un acte d'épuration qui surprend par ses accusations, par l'entremêlement de ses griefs, par des mesures provisoires ⁷⁰.

La commission politique et d'épuration a été formée par les résistants dès le 7 juin 1944. Les exigences de justice ne sont pas toujours privilégiées par le tribunal militaire fonctionnant en septembre-octobre 1944. Ce tribunal fut ensuite érigé en cour martiale puis heureusement remplacé fin novembre par la cour de justice, très soucieuse de légalité. Des comités de libération locale (CLL) agissent dès la Libération en matière d'épuration. Celui de Rive-de-Gier, composé de membres du SOE-Ange : Louis Chapelle et François Sigward, et d'un du Front national, d'inspiration communiste, Jean Escot, ne paraît pas avoir siégé pour l'affaire Meley. C'est le Comité de Libération du canton de Saint-Chamond, dirigé par le lieutenant FTPF, commandant la place de Saint-Chamond, René Simon, qui est désigné comme Commission d'épuration. Il va juger Meley et Lhote. Un ou plusieurs écrits ont déclenché la détention de Meley et Lhote moins de dix jours après la Libération. Le Comité d'épuration prend le temps d'examiner les accusations écrites et n'introduit le procès que le 4 octobre. Il relève que les quatre dépositions ont plus un caractère de nature sociale et politique que patriotique et républicain. Quatre lettres au moins prétendent dénoncer la conduite antisociale de Meley. Elles ont pour auteurs :

- Claude Seyler, qui a été déclassé au point de vue professionnel et qui proteste à titre privé ;

- Claudius Grange, contrôleur aux FAM, estime que Meley a été « le chef de la répression antisyndicale de 1940 » et l'accuse formellement d'avoir été un agent du Parti populaire français de Doriot et de Marion ;

- Francisque Plumot a traité Meley de « fasciste menteur, hypocrite et criminel ». Le 19 septembre, il écrit de lui : « ... il m'a livré à l'Autorité militaire dans le but de me faire détruire et être prisonnier à 45 ans. Son désir était de se débarrasser de moi par tous les moyens. » Il évoque même une sorte de filature des coupables, Meley lourdement chargé, un ingénieur, Mairey E[...], enfin l'ancien directeur, monsieur Roederer, qui « n'a pas voulu [le] recevoir ». Il ignore le refus de Joseph Roederer de livrer à l'Allemagne du matériel militaire et les engagements de sa fille Hélène Roederer. Née dans la Sarre le 5 juin 1921, elle vit à Izieux, à La Fort-Bénite, et mène de brillantes études à Lyon. Elle entre dans le mouvement Défense de la France, à l'instar de jeunes de la bourgeoisie chrétienne, et en coopération à Saint-Chamond avec Georges Gaillard, elle assure la diffusion du journal dans la Loire et le sillon Rhône-Saône. Puis fixée avec sa famille en 1943 dans la région parisienne, elle est désignée comme secrétaire nationale de Philippe Viannay, responsable de Défense de la France. Arrêtée le 25 juin 1944, déportée à Ravensbrück le 11 août, elle meurt d'épuisement deux jours après la capitulation de l'Allemagne, le 10 mai 1945 ⁷¹ ;

- Une quatrième lettre accusatrice, plus impersonnelle, a été envoyée par Marius Potut, membre de la résistance à L'Homme. Elle accuse Meley d'avoir soutenu le PPF : « Monsieur Meley a toujours favorisé, par tous les moyens, en sa possession les hommes tels que monsieur Lhote, secrétaire fédéral du P.P.F. »

La commission d'épuration de Saint-Chamond, organisée avec clairvoyance par René Simon, considère que le dossier Meley présente deux aspects distincts. Le premier, selon plusieurs dépositions qui « le montrent nettement sous un jour antisocial », est étranger à un examen de la collaboration. Par contre, la complicité entre Meley et Lhote et leur comportement aux Forges et

⁷⁰ ADL, 282 W 12, « Entreprises ayant collaboré » et 2 W 195, « Enquêtes de police ».

⁷¹ Louis Nicolas, *Hélène Roederer 1921-1945, mouvement Défense de la France*, août 2003, 17 pages. Hélène Roederer a été honorée par l'attribution de son nom à une salle de l'université de Lyon III.

aciéries de la marine donnent sujet à jugement. Une autre déposition et un événement important sont également à prendre en compte. Le jour même de l'internement de Meley à la caserne Grouchy, le 30 août 1944, MM. Volkowitsch et Bosse, adjoints de M. Berthier, directeur des Forges et aciéries de la marine et d'Homécourt, passent à quatorze heures trente une communication téléphonique au Comité d'épuration. Ils l'informent que monsieur Meley venait d'être remis en liberté sur l'intervention de monsieur Berthier. Le lendemain, le 31 août, les nouveaux adjoints de M. Berthier viennent faire leur déposition auprès du Comité d'épuration. Ils soulignent « que M. Meley a dirigé aux Aciéries la partie mécanique et était seul au courant des questions importantes. Ils « n'ont toujours connu à M. Meley que des sentiments anti-allemands ; son fils et sa belle-fille ont agi contre les Allemands et ont été faits prisonniers ». Ils souhaitent « l'examen rapide du dossier de M. Meley ». La Commission d'épuration de Saint-Chamond va retenir « une collusion grave entre M. Meley et M. Lhote », mais ébranlée, « elle demande que la justice soit exercée en dehors de toute pression ». Aussi, elle « laisse à M. le Commissaire du gouvernement le soin d'apprécier ».

Le commissaire régional de la République, Yves Farge, compétent, remet au Comité d'épuration la charge de juger Meley. Entre le 30 août et le 4 octobre, celui-ci a eu le temps de remettre une plaidoirie en insistant sur les services rendus par lui-même et sa famille aux résistants. Sa déposition, citée partiellement, est des plus exactes :

« Je soussigné MELEY François, ingénieur principal aux Aciéries de la marine à Saint-Chamond certifie sur l'honneur n'avoir jamais appartenu au P.P.F.

J'ai suivi depuis l'armistice de 1940 une politique bien connue de mes chefs comme de mes collaborateurs.

Les effets de cette résistance se sont traduits par le camouflage de divers matériels afin de les soustraire aux Allemands. C'est ainsi que furent répartis dans diverses fosses préparées ainsi qu'à l'intérieur de piliers :

- 12 tonnes environ de pièces de bronze provenant d'aciers à outils et de carbures divers ;
- 100 tonnes de pièces de bronze provenant d'ensembles de tourelles (maniées en même assemblage) ;
- 1 matériel de 105 avec 12 roues caoutchouc, livré dernièrement par les Aciéries de la Chaléassière aux FFI ;
- 800 tonnes de blindage pour [...].

Ecrit en accord avec ma Direction.

Dénoncé au début de cette année, je fus inquiet par la Gestapo d'abord vers mars relativement aux trois premiers paragraphes. Je subis un interrogatoire de trois heures et demie compliqué de perquisitions dans mes différents ateliers qui n'assuraient pas la découverte des matériels recherchés.

Puis en juin dernier, relativement aux blindages de chars, il fut alors possible à ma Direction de faire admettre que les blindages qui avaient été disposés sous forme de dallage au sol d'un atelier étaient des demi-produits inutilisables en leur état. »

François Meley a évoqué ensuite « les souffrances de sa famille durant les deux guerres » et l'engagement de la femme de son fils dans la clandestinité de la Résistance, précisant son internement :

« N.B. - Ma belle-sœur, M^{me} DALZON, mère de trois enfants, professeur au lycée de Fougères-en-Rennes (je ne me souviens pas exactement de l'endroit), fut condamnée à 60 jours de cellule et 8 mois de prison pour manifestations de sentiments germanophobes en 1940 au moment de la rentrée des classes. »

Le dossier des archives départementales ne précise pas le verdict de la Commission d'épuration du lieutenant Simon. Il est probable que Meley a été totalement innocenté. Indiquons que les révélations de l'ingénieur Meley sur le matériel dissimulé confirment ou complètent celles que Monique Luirard a retirées des documents... en 1980. François Meley, sans doute directif dans sa profession parce que détenteur de secrets de la mécanique et du camouflage du matériel, a été en 1940-1944 « un homme d'honneur » comme l'ingénieur des mines Marcel Peillon. Quant au chef d'atelier Lhote, nous ne savons pas s'il a été condamné, mais il n'a jamais figuré sur la liste des indicateurs permanents ou temporaires du SD-Sipo (Service de sécurité du Reich). Parmi les grandes entreprises du bassin de Saint-Etienne, de l'Ondaine et du Gier, seules les Aciéries du Nord (L'Horme) et les établissements Givet (Izieux) sont placés sous séquestre ⁷².

La libération de Saint-Chamond a lieu le 20 août 1944, le même jour qu'à Saint-Etienne, sans bombardement et avec les combats proches de Rive-de-Gier, à La Madeleine le dimanche 20, aux Vernes et à Saint-Martin-la-Plaine le 21. Quels sont ceux qui peuvent se réjouir le plus intensément de la fin de l'occupation allemande que les résistants ? Donc, Antoine Jouve vit avec une reconnaissance particulière la désignation à l'unanimité de Marcel Peillon comme maire d'Izieux par le Comité départemental de la Libération (CDL) en plein accord avec le CLL (Comité local de la Libération). Antoine Jouve s'est réjoui de la mise en place, à la tête de sa commune, d'un ancien ingénieur des Aciéries de la marine de Saint-Chamond, d'un résistant organisateur et coordinateur de la Résistance dans ce canton. Il n'a pu que se trouver en convergence avec les valeurs de Marcel Peillon comme « maire transitoire » jusqu'au 13 mai 1945, date de l'organisation d'élections par le gouvernement provisoire de la République française, incluant enfin le droit de vote des femmes.

Libération de Saint-Chamond et d'Izieux en août 1944

(clichés de Laurent Gonon, photographe à Saint-Chamond)



Prise d'armes, place du Creux à Izieux

⁷² M. Luirard, ouvrage cité, p. 705.



Défilé dans les rues d'Izieux. Le lieutenant Paul Fuvel marche en tête du détachement

Il célèbre la libération, l'après libération, l'événement d'une guerre gagnée, d'un totalitarisme vaincu, non dans la gloire, mais dans la dignité, et aussi fortement dans le souvenir immuable et endeuillé de ses camarades et de ses amis disparus. Son bonheur, sans être altéré, est inséparable des sacrifices consentis par les victimes de la Résistance. Combien de chers voisins de la lutte, de connaissances de la clandestinité, d'autres résistants de son canton ont donné leur vie ? Sa préoccupation est désormais de contribuer au maintien de leur mémoire, comme l'attestent ses activités au sein du « Comité Résistance et de Déportation » du canton de Saint-Chamond. Il s'est investi si régulièrement et si passionnément dans le « Comité des anciens résistants » (ANACR ou Association nationale des anciens combattants de la Résistance) et dans le « Comité de Résistance et Déportation » du canton de Saint-Chamond qu'il a été nommé plus tard président d'honneur des deux organisations. Il est donc logique de rappeler la mémoire des résistants disparus en indiquant s'ils sont morts au combat, s'ils ont été fusillés ou s'ils sont décédés dans l'un des dix mille camps de déportation des nazis.

Parmi les tués au combat, nous pouvons citer :

- RIVOLLIER Jean-Marie, tué à La Madeleine le 20 août 1944. Il travaillait à l'usine Duralumin-Cegedur de Rive-de-Gier ;

- SUBERT Benoît, employé à Duralumin, est tué le matin du 21 août dans le combat des Vernes. Trois civils tombent sous les balles allemandes : BEAUVOIR Jean, BOVERAT Léonard, BUISSON Octavie ;

- FAURIN Ernest et HERVIER Etienne, mitraillés le 21 août à bout portant dans leur 402 par la voiture du chef de l'unité allemande, alors qu'ils se dirigeaient l'après-midi sur Saint-Martin-la-Plaine ;

- Quatre résistants trouvent la mort au lieu dit « Le Rocher Percé », sur la route de Givors, le 20 août 1944 : BERLIER Marius, CASTEL Charles, DESSELLE Jean, GOURDOU Charles.

Les fusillés ne sont pas tous connus. Citons cependant :

- BONNEVIALLE Maurice, chef d'un groupe franc de Combat, arrêté à Izieux le 23 novembre 1943, est torturé à Fort-Montluc, à Lyon, et fusillé à La Doua le 16 février 1944 ;

- POUGET Pierre, du réseau Buckmaster-Ange, arrêté le 30 septembre 1943, meurt après les atrocités subies le 10 janvier 1944 à la prison de Montluc où ont été détenus près de 7 000 résistants ;

- GODARD Jean, garagiste à Saint-Genis-Terrenoire, du même réseau, est arrêté le même jour que Pouget et succombe au fort-Montluc ;

- PRUNIER Christian, membre du même réseau que Pouget et qui a participé le 24 janvier 1944 à la destruction de la motrice du laminoir, aux Forges et aciéries de la marine, revient chez lui, à Rive-de-Gier le 18 février. Est-il abattu sur place par le SD-Sipo ? L'ouvrage *Mémorial de la Résistance Loire* donne une autre version de sa mort ⁷³.

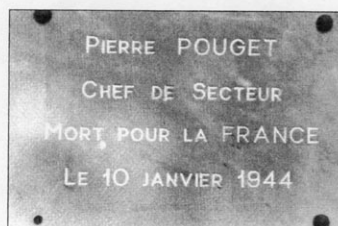


⁷³ Le *Mémorial de la Résistance Loire*, rédigé par le comité de la Loire des Anciens combattants de la Résistance (ANACR) postérieurement au livre de René Gentgen, *Résistance Loire*, reproduit bien la plaque du souvenir de Christian Prunier, rue Roquille, à Rive-de-Gier, mais indique qu'il est mort au fort Montluc, à Lyon, *Mémorial de la Résistance de la Loire*, imprimerie Dégoutte, 1998, p. 66.

GÉNILAC

C'est au lieu dit "le Sardon" que cette plaque a été apposée, à la mémoire de Pierre Pouget, chef de secteur E.D.F., responsable du réseau Buckmaster-Ange.

Arrêté le 30 septembre 1943, il est mort au fort Montluc à Lyon le 10 janvier 1944.

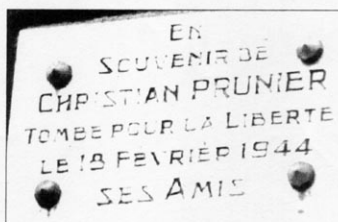


CHRISTIAN PRUNIER

Résistant, membre du réseau Buckmaster-Ange, blessé le jour de son arrestation le 18 février 1944, il mourut au fort Montluc à Lyon.

Il avait participé notamment au sabotage des Acieries de la Marine.

Cette plaque est apposée rue Roquille à Rive-de-Gier.



LA VALLA-EN-GIER

Henri Tronel, agent de liaison de l'A.S., faisait partie du groupe Laffy, secteur Gier. Arrêté en juin 1944, torturé à Saint-Etienne, il fut abattu par la Gestapo au lieu-dit "le Rot", route de Chabouret.



- 66 -

- TRONEL Henri, agent de liaison du groupe Laffy de l'AS du Gier, est arrêté en juin 1944, torturé, traîné d'une façon barbare sur la route Saint-Chamond-La Valla-la Croix-de-Chaubouret, jusqu'au lieu dit « Le Rot » et assassiné le 14 juillet 1944 ;

- PEILLON Renée, née à Izieux le 24 avril 1921, incarne, par sa vie brisée trop tôt, la résistance à l'aviilissement, à l'abandon, à l'inhumain. Intégrée aux services de renseignement Phil, groupe 5 du réseau Alibi dont les bases sont à Londres, elle donne avec son père Marcel Peillon des indications sur les voies ferroviaires empruntées par les Allemands, les déplacements de leurs troupes, le ravitaillement ennemi, les productions industrielles versées au III^e Reich ; une suite de multiples actes de résistance, distribution de tracts et de journaux, renseignements, liens avec d'autres femmes de l'ombre. Comme le professeur Martin-Rosset à l'école primaire supérieure Burdeau à Rive-de-Gier, elle intègre l'Armée secrète ainsi que les Forces françaises combattantes (FFC) sous le numéro 34 044. Puis elle est nommée sergent FFI, groupe « Vosges », sous les ordres du capitaine Sage. Le 27 août, elle reçoit l'ordre de son capitaine, Sage, et en même temps, de Marcel Peillon, pour Alibi, d'aller sur Vienne, repérer les forces ennemies qui remontent par la vallée du Rhône, de Sainte-Colombe à Givors. Le matin du 28 août, sur la route de Loire-sur-Rhône, vers Bans, elle rencontre une colonne allemande qui la mitraille. Elle gît au soleil, dans un fossé, toute la journée. Elle est relevée la nuit par des résistants qui la conduisent à l'hôpital de Givors. « Blessée à mort, au ventre, à la tête, aux jambes, perdant tout son sang », elle est amputée d'une jambe. Le défaut de sulfamides, l'inexistence des antibiotiques dans les hôpitaux, l'impossibilité d'une transfusion sanguine ont avivé la peine de Denise. « Consciente, elle transmet

au docteur Aquassa les renseignements, objets de sa mission. Ils parviendront à bon port ⁷⁴. » Elle serre pour une dernière fois « les mains [de sa sœur Denise] dans une fraternité insoutenable ». Denise, agent de liaison aussi dans l'Armée secrète, décorée à Estivareilles une semaine avant, est atterrée par « ses cheveux blonds hachés par les balles, le visage exsangue et balafre ». Renée fixe Denise « avec le calme et la certitude du devoir accompli ». Soixante ans après cette tragédie, Denise refait surgir les derniers instants de Renée : « Elle balbutie quelques mots qu'à mon terrible regret je ne comprends pas, s'évanouissant dans une écume rose qui lui monte aux lèvres. Du plus profond de moi, de tout mon amour, je refuse cette mort inéluctable. Mais la vie s'en va, et de tout mon amour, je vois s'éteindre la vie. » Renée est morte le 30 août sans une plainte. Sa ville natale, l'école maternelle de La Grand-Croix où elle a exercé son dernier poste d'institutrice, un monument à Loire-sur-Rhône et une rue d'Izieux honorent ses services et son sacrifice de jeune résistante.

- Quatre volontaires de l'AS tombent au cours des accrochages dans la vallée du Rhône, au carrefour du Pont-Rompu, le 31 août 1944 : René AUMEUNIER, Louis GUILLAUMOND, Maurice NUDE ⁷⁵, et GUERINEAU, grièvement blessé, qui décède le lendemain à l'hôpital. Le GMO "Liberté" arrache le Pont-Rompu aux Allemands. Une telle action menée pour stopper le flux de l'ennemi en retraite se termine par la mort de quinze Allemands et... par celle de quatre autres maquisards, faits prisonniers et fusillés sur place : PRADIER, RIVAT, VALLET et un blessé mourant, Richard RODRIGUEZ ⁷⁶.

- Une plaque à Saint-Chamond, place de la Liberté, rappelle les morts dans les combats des FFI, en campagne de France ou d'Allemagne : BOSC Auguste, Miklaque, 28.02.1945, COGNASSE Joannès, Eimsbrunn, 20.02.1945, COUREL Lionnel, Villingen, 25.04.1945, CRESCY Marius, mont Froid, Savoie, 12.04.1945, GUÉRIN Gustave, Kaltenbronn, 15.04.1945, ORIOL Louis, Ludvigsburg, 25.04.1945, REVILLON Charles, Alsace, 25.01.1945, SIMON René, lieutenant au 151^e RI, Kaltenbronn, 12.04.1945. C'est ce René Simon qui a été à la tête du Comité d'épuration de Saint-Chamond. Claude BRANSIER est tué à Paray-le-Monial le 22 août 1944.

⁷⁴ Dossier Denise Peillon, p. 25-29.

⁷⁵ *Mémorial de la Résistance de la Loire*, p. 61.

⁷⁶ Témoignage écrit le 19 avril 2011 de Denise Peillon à G. Aventurier. Denise, le lendemain de la mort de sa sœur, participe à cette intervention militaire de l'AS.

201

HH

8^e RÉGION MILITAIRE

ETAT-MAJOR

BUREAU F. F. C. I. RÉGIONAL

30575 BR FFCL/FI-N.

C. A. 8

LYON

MODELE NATIONAL — SERIE NORMALE
Références : IM N° 10 EMGG/FFI du 8-2-1945
IM N° 4550 FFCL/FI du 9-5-1947

CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIUR

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA 8^e RÉGION MILITAIRE, certifie que :

Monsieur RODRIGUEZ Richard alias _____
né le 3 Avril 1919 à SAINT-JEAN-de-LUZ (B. Pyr.)
actuellement domicilié e à 19 Cours A. de Montgolfier à SAINT-CHAMOND (Loire)
la Veuve Mme. RODRIGUEZ Thérèse

A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIUR

au titre des formations suivantes, et dans les départements ci-après :

E.M. DEPARTEMENTAL A.S. - L O I R E	du 6.6.44	au 26.8.44
_____	du _____	au _____
_____	du _____	au _____

la dernière date indiquée étant celle de la libération de son secteur.

Circonstances particulières _____

Monsieur RODRIGUEZ Richard a continué à servir ~~dans sa formation~~
~~après la libération~~ jusqu'au 30.8.44 date à laquelle **il a été arrêté et fusillé**
par les Allemands **au cours d'une mission.** *blesse gravement a été*
~~_____~~ ~~_____~~ *fusillé avec trois compagnons le 31 Aout 44.*

La présente attestation constitue un **Certificat de présence au Corps.**

- Pour ampliation -

le Lt-Colonel BASSERES
Chef du Bureau Chancellerie-
Personnels.-

A LYON, le _____ 19__

Le Général de Corps d'Armée
MAGNAN
Commandant la 8^e Région Militaire
par délégation, le _____

Références particulières
éventuelles



NOTA. — La présente pièce est le certificat d'appartenance original ; le détenteur ne doit pas s'en séparer, sauf provisoirement et contre reçu.
dans les procédures administratives s'il y a lieu.

S. T. 8 - 8101 13-4-51



Les quatre maquisards qui se trouvaient prisonniers, avec moi, par les Allemands, à Pont-Rompu : Pradier, Rivat, Rodriguez, : mourant, terriblement blessé, Vallet, fusillés à Pont-Rompu le 31 août 1944 (Denise Peillon)

Les « morts dans la clandestinité et en mission » Emile BOCHET, Charles CHATAIGNIER, Jean DOUZET, Pétrus MARTINEZ, Marcel NOAILLY, Jacques PAPONAUD, Noël PATRIARCA ne nous sont pas connus⁷⁷. Charles CHAMPOMMIER, commandant les FTP du Mont-Monnet, est tué, vraisemblablement au combat.

Les résistants déportés des cantons situés le long de l'axe Saint-Etienne-Lyon impressionnent par la concentration des dates d'arrestation, une dans le canton de Rive-de-Gier, deux dans le canton de Saint-Chamond. Le canton de Saint-Chamond, unique à l'époque, comprend Izieux, Saint-Julien-en-Jarez, Saint-Martin-en-Coailleux, Saint-Chamond, Valla-en-Gier (La). Le canton de La Grand-Croix comprend 70 % de communes rurales : Cellieu, Chagnon, Doizieux, Farnay, La Grand-Croix, L'Horme, Lorette, Saint-Paul-en-Jarez, La Terrasse-sur-Dornay, Valfleury. Le canton de Rive-de-Gier est diversifié d'une manière différente et comprend deux villes aussi industrialisées que Saint-Chamond et Rive-de-Gier. Comment Antoine Jouve a-t-il réagi le 10 mai ou le lendemain en apprenant l'arrestation de familles qu'il connaît ou dont il a entendu parler, les Maurin, les Cave ? Il ne cède pas à la panique lors de l'arrestation d'Adèle Pauze et d'Antoine Pauze, une famille appartenant comme lui à l'AS du secteur ; il sait ou l'a su après qu'Antoine Pauze, employé à la mairie de Saint-Chamond, fournissait la Résistance en faux papiers et transportait également la presse clandestine.

⁷⁷ *Mémorial de la Résistance de la Loire*, p. 51.

DEPORTATION DANS LE PAYS DU GIER

CANTON DE SAINT-CHAMOND

NOM	PRENOM	NÉ(E) le ...	PROFESSION	ARRÊTÉ(E) le	DEPORTÉ(E) le	CAMP DE CONCENTRATION	RENTRÉ(E)	NON RENTRÉ(E)
COLETTA	Dominique	26/06/1912	Métallurgiste	16/10/40 St- Chamond	31/07/44	Buchenwald	R	
LAVAL	Etienne	12/07/1918	Employé SNCF	28/09/1941 St-Julien- en-Jarez	18/06/44	Dachau <i>Allach</i>	R 30/04/45	
ROMAND	Pierre	06/01/1895	Maçon	01/06/43 Saint- Chamond	17/01/44	Buchenwald Mauthausen <i>Elbenssee</i>		NR 07/03/45
ODIN	Louis	10/05/1905	Mineur	07/09/43 St- Chamond	30/07/44	Buchenwald Dora	R	
RICHARD	Marius	17/06/1908	Forgeur	29/09/43 St- Chamond	21/05/44	Neuengamme <i>Falkensee</i>		NR 25/11/44
GOUPIL	Georges	31/03/1896	Chauffeur	30/09/43 St- Chamond	21/05/44	Neuengamme		NR 18/01/45
DESCHAMPS	Claude	17/06/1921	Ingénieur	20/10/43 St- Chamond	27/01/44	Mauthausen Buchenwald Dora- <i>Schoënbeck</i>	R	
BRODIN	Edouard	18/09/1917	Militaire	03/02/44 St- Chamond	07/04/44	Mauthausen <i>Elbensee</i>	R 06/05/45	
AULAGNIER	Jacques	25/02/1919	Employé	03/02/44 St- Chamond	05/04/44	Mauthausen <i>Melk</i>	R 05/05/45	
CHOMIENNE	Julien	13/06/1919	Traceur	05/02/44 St- Chamond	06/04/44	Mauthausen <i>Melk</i>	R 05/05/45	
MARGERIT	Robert	01/06/1924	Tourneur	29/02/44 St- Chamond	02/07/44	Dachau Flossenburg <i>Hersbrück</i>		NR 04/01/45
DULAC	Jean	08/06/1921	Plombier	07/03/44 Izieux	05/06/44	Neuengamme Sachsenhausen	R	
JAMMOT	Jean	31/07/1920		30/03/44 St- Chamond	21/05/44	Neuengamme <i>Fallersleben</i>		NR 03/03/45
VERAS	Basile	18/01/1891	Tisseur	31/03/44 Izieux	09/08/44	Dachau- Neuengamme, Ravensbrück	R	
BERTHET	Paul	17/03/1926	Tourneur	10/05/44 St- Chamond	04/06/44	Neuengamme Sachsenhausen <i>Falkensee</i>	R 26/04/45	
BRUNEL	Jeanne	08/09/1896		10/05/1944 St-Martin- en- Coailleux	08/06/44	Ravensbrück		NR 03/02/45
BRUNEL	Marius	09/04/1922	Facteur	10/05/44 St-Martin- en- Coailleux	04/06/44	Neuengamme <i>Lengerich</i> <i>Sandhostel</i>	R 29/04/45	
BRUNEL	Pétrus	05/04/1896	Graveur	10/05/44 ST-Martin- en- Coailleux	02/06/44	Neuengamme <i>Falkensee</i> Sachsenhausen	R 26/04/45	

CAVE	Claude	14/08/1881		10/05/44 St- Chamond	04/06/44	Neuengamme		NR 09/11/44
CAVE	Claudine	06/03/1890		10/05/44 St- Chamond	08/06/44	Ravensbrück		NR 18/12/44
CAVE	Marie	20/02/1923		10/05/44 St- Chamond	08/06/44	Ravensbrück		NR 17/04/45
CAVE	Paul	17/10/1927	Etudiant	10/05/44 St- Chamond	04/06/44	Neuengamme <i>Misburg</i>	R 28/06/45	
CHAFFANJON	André	19/08/1926	Menuisier	10/05/44 St- Chamond	04/06/44	Neuengamme Bergen Belsen	R	
COUZON	Philibert	25/07/1925	Soudeur	10/05/44 St- Chamond	04/06/44	Neuengamme Sachsenhausen	R	
DECLINE	Marius	05/06/1924	Cuisinier	10/05/44 St- Chamond	04/06/44	Neuengamme Sachsenhausen	R	
GALLAND	Joseph	09/06/1924	Monteur	10/05/44 St- Chamond	04/06/44	Oranienburg		NR 06/04/1945
GIBAND	André	10/05/1915	Typographe	10/05/1944 St- Chamond	04/06/44	Neuengamme Sachsenhausen	R	
JOSEPHIAN	Auguste	08/10/1926	Apprenti	10/05/44 St- Chamond	04/06/44	Neuengamme	R	
MAILLON	Mathieu	1/11/1925	Ajusteur	10/05/44 ST-Julien- en-Jarez	04/06/44	Neuengamme Sachsenhausen		NR 15/05/45
MAURIN	Emile	05/05/1909	Commerçant	10/05/44 Izieux	04/06/44	Neuengamme Sachsenhausen	R	
MAURIN	Georgette	01/02/1925	Sténo dactylo	10/05/44 Izieux	08/06/44	Ravensbrück <i>Leitmritz</i>	R mai 1945	
MAURIN	Marie- Claudine	01/09/1908	Commerçant e	10/05/44 Izieux	08/06/44	Ravensbrück Buchenwald	R	
PAUZE	Antoine	10/05/1896	Employé de mairie	10/05/44 St- Chamond	04/06/44	Neuengamme Sachsenhausen		NR 04/06/45
PAUZE	Adèle	26/01/1898		10/05/44 St- Chamond	08/06/44	Ravensbrück <i>Leitmritz</i>	R mai 1945	
STARON	Roger	10/12/1926	Mouleur	10/05/44 St- Chamond	04/06/44	Neuengamme Sachsenhausen <i>Klinker</i>	R 02/05/45	
VISSAC	Elie	10/10/1900	SNCF	10/05/44 St- Chamond	04/06/44	Neuengamme Sachsenhausen <i>Falkensee</i>	R 26/04/45	
VISSAC	Roger	21/12/1925	Ajusteur	10/05/44 St- Chamond	04/06/44	Neuengamme Sachsenhausen <i>Falkensee</i>	R 26/04/45	
BALTHAZARD	Mathieu	14/05/1924	Tôlier	1944	29/06/44	Dachau Mauthausen		NR 15/01/45
RÆDERER	Helene	05/06/1921	Etudiante	25/06/44 Seine-et- Oise	11/08/44	Ravensbrück <i>Torgau</i>		NR 10/05/45
COGNET	Jean-Claude	01/05/1912	Ajusteur	27/06/44 St- Chamond	18/08/44	Buchenwald	R 01/05/45	
BAUDY	Roger	23/07/1915	Médecin	11/07/44 St- Chamond	18/08/44	Buchenwald Mauthausen	R 11/04/45	
COTE	Louis	20/08/1920	Dessinateur	11/07/44 St- Chamond	18/08/44	Buchenwald		NR
DANIC	Pierre	10/06/1911	Médecin	11/07/44 St- Chamond	17/08/44	Buchenwald Bergen-Belsen	R	
DÉCHAUD	Pierre	09/03/1922	Employé	11/07/44 St- Chamond	18/08/44	Buchenwald Stattsfurt		NR 23/12/44

DEFLASSIEUX	Marius	04/02/1922	Dessinateur	11/07/44 St- Chamond	18/08/44	Buchenwald Dora		NR 24/04/45
DELAIGUE	Jean	02/08/1896	Directeur d'école	11/07/44 Izieux	17/08/44	Buchenwald		NR 13/01/45
DONABEDIAN				11/07/44 St- Chamond	1944	Buchenwald	R	
FREYSSINET	Marc	27/07/1923	Etudiant	11/07/44 St- Chamond	18/08/44	Buchenwald		NR 31/03/45
FREYSSINET	René	15/09/1924	Etudiant	11/07/44 St- Chamond	18/08/44	Buchenwald		NR 17/04/45
LELIMOUSIN	René	29/10/1906	Métallurgiste	11/07/44 Izieux	17/08/44	Buchenwald		NR 15/11/44

ORIOI	Claude	21/11/1904	Comptable	11/07/44 Izieux	Août 1944	Buchenwald	R	
TOPALL	Christophe	19/03/1925	Tourneur	11/07/44 Izieux	18/08/44	Buchenwald	R	
VIALETTE	Joseph			11/07/44 St- Chamond	1944	?	R	
GUÉRICOLAS	Henri	20/09/1908	Médecin	12/07/44 St- Chamond	18/08/44	Buchenwald	R	
BOULHAL	Louis	22/05/1913	Plâtrier	13/07/44 St- Chamond	12/08/44	Buchenwald	R	

CANTON DE LA GRAND-CROIX

NOM	PRÉNOM	NÉ(E) le ...	PROFESSION	ARRÊTÉ(E) le...	DÉPORTÉ(E) le...	CAMPS DE CONCENTRATION	RENTRE(E)	NON RENTRE(E)
CHORETIER	Henri	11/02/1911	Manœuvre	1942 Doizieux	22/12/42	?	R	
DUMOULIN	Luc	24/05/1921	Soudeur	1942 Doizieux	05/06/44	?		NR
ESCOFFIER	Georges	30/06/1921	Mineur	06/06/44 L'Horme	29/06/44	Dachau Buchenwald		NR 24/04/45
FRENET	Jean	03/02/1944	Fourreur	06/06/44 L'Horme	21/06/44	Dachau Buchenwald	R	
BONNEL	Antoine	28/07/1921	Cultivateur	13/06/1944 Doizieux	17/08/44	Buchenwald Stassfurt Neusustrum		NR 03/03/45
FERRATON	Antoine	07/01/1900	?	14/03/44 St-Paul-en- Jarez	02/07/44	Dachau		NR 15/02/45

CANTON DE RIVE-DE-GIER

CHARMET	Jean	16/02/1902	Tourneur	Décembre 1941 RDG	?	Buchenwald		NR
PINGON	Louis	?	Maire	10/05/1943 Saint- Romain-en- Gier	?	Buchenwald Dora		NR 21/01/44
VILLENEUVE	Charles	31/03/1903	Électricien	05/10/43 RDG	27/01/44	Buchenwald Dora	R	
VILLENEUVE	Louise	14/09/1907		05/10/43 RDG	31/01/44	Ravensbrück Bergen Belsen Neuengamme	R	

CHOMIENNE	Michel	27/02/1914	Métallurgiste	05/10/43 RDG	27/01/44	Buchenwald Dora	R 05/05/45	
JOUVE	Germaine	29/09/1912	Employée	07/10/43 Terrenoire	31/01/44	Ravensbrück Bergen Belsen		NR 23/03/45
HUCKO	Alexandre	10/05/1900	Métallurgiste	08/11/43 RDG	16/03/44	Mauthausen	R	
REY	Julien	15/03/1910	Métallurgiste	11/11/43 RDG	20/01/44 RDG	Buchenwald Dachau	R	
MAHINC	René	02/01/1926	Etudiant	15/01/44 Izieux	05/04/44	Mauthausen <i>Melk</i>		NR 09/07/44
COPPOLA	Salvador	18/11/1920	Ajusteur	15/01/44 RDG	24/01/44	Gross Rossen Mauthausen	R	
FOUQUE	Antonin	06/05/1910	Charpentier	28/01/44 Ste-Croix-en- Jarez	28/08/44	Buchenwald	R	
BRENIER	Pierre	24/11/1916	Tôlier	02/02/44 RDG	29/06/44	Dachau	R	
BOSCALIONI	Marcel	1920	Métallurgiste	05/02/44 RDG	1944	?	R	
NANTAS	François	15/04/1924	Métallurgiste	05/02/44 RDG	29/06/44	Dachau		NR 06/02/45
BONNEL	Joannès	21/12/1918	Manœuvre	07/02/44 RDG	29/06/44	Buchenwald <i>Stassfurt</i> <i>Neusustrum</i>		NR 25/06/45
MEUNIER	Fernand	11/07/1925	Macon	19/02/44 RDG	02/07/44	Dachau		NR
DEPALLE	Ernest	11/03/1906	Chauffeur	19/02/44 RDG	02/07/44	Dachau	R	
IACOVELLA	Michel	11/12/1908	Métallurgiste	02/03/44 RDG	1944	Dachau <i>Leimritz</i>		NR 01/02/45
BARILONE	Pascal	08/06/1924	Métallurgiste	08/03/44 St-Martin-la- Plaine	02/07/44	Dachau <i>Neckaretz</i>	R 04/04/45	
BOHL	Augustin	30/07/1919	Métallurgiste	Mars 44	29/06/44	Dachau Bergen Belsen		NR 17/03/45
CALLET	Claudius	20/05/1926	Métallurgiste	08/03/44 St-Martin-la – Plaine	29/06/44	Dachau		NR 06/04/45
CAPALDI	Ernest	13/12/1914	Métallurgiste	09/03/44 Saint-Joseph	29/06/44	Dachau Buchenwald		NR 14/12/44
MANCINI	Emile	07/02/1911	Maçon	09/03/44 Saint-Etienne	29/06/44	Dachau		NR 30/09/44
MANCINI	Marius	03/05/1917	Métallurgiste	09/03/44 RDG	03/06/44	Dachau	R	
PILONETTO	Severo	04/03/1910	Tourneur	09/03/44 RDG	29/06/44	Dachau	R	
ARNAUD	Adrien	04/10/1909	Verrier	10/03/44 RDG	29/06/44	Dachau Flossenburg <i>Leitmeritz</i>		NR 01/01/45
CHAULET	Albert	28/04/1928	Métallurgiste	10/03/44 RDG	29/06/44	Dachau Buchenwald	R	
REA	Laurent	03/05/1924	Chaudronnier	20/03/44 RDG	29/06/44	Dachau Mauthausen		NR

AUBERT	François	31/05/1924	Cafetier	01/06/44 Saint-Joseph	187/08/44	Buchenwald	R	
BOURGE	Jean	13/02/1896	Mécanicien agricole	01/06/44 Saint-Joseph	18/08/44	Buchenwald Stassfurt		NR 13/04/45
VAN GEIT	André	13/11/1900	Agent de maîtrise	02/06/44 RDG	18/08/44	Buchenwald Dachau	R 29/04/45	
VAN GEIT	Gilbert	10/10/1923	Dessinateur	02/06/44 RDG	18/08/44	Fusillé pendant le convoi		
VAN GEIT	Jacques	18/08/1921	Dessinateur	02/06/44 RDG	18/08/44	Buchenwald		NR 20/08/44
BREUIL	André	10/01/1903	Métallurgiste	07/06/44 RDG	17/08/44	Buchenwald		NR 13/04/45
JOURNAUD	Jean	14/09/1904	Fermier	08/06/44 Pavezin	18/08/44	Buchenwald		NR 04/04/45
IMBERT	Marius	28/05/1916	Métallurgiste	28/06/44 Pavezin	08/08/44	Buchenwald Stassfurt		NR 27/04/45
JOLY	Pierre	07/10/14		? RDG	?	Flossenburg Buchenwald		NR
DUVIVIER	Louis	?	?	?	?	Dachau Dora		NR 23/02/45

Antoine Jouve a été marqué par les vagues d'arrestations, en mars 1944, parmi les FTP de Rive-de-Gier, les 10 mai et 11 juillet à Izieux Saint-Chamond dans l'AS.

Parmi les résistants arrêtés, figurent Pierre Bajard et César Mancini, du réseau FTP de Rive-de-Gier. Bajard a été pris en février 1944, interné à la maison d'arrêt de Riom pour être éventuellement jugé et condamné. A-t-il été déporté ? César Mancini, né en 1908, arrêté le 9 mars 1944 avec ses deux frères Emile et Marius et leur beau-frère Severo Pilonetto, a peu de chance de n'avoir pas été déporté ; l'historien Albert Peycelon le déclare mort en camp de concentration. De même, René Lelièvre, seulement nommé dans le livre de l'ANACR, aurait péri en déportation. Hélène Röederer est morte dans des conditions mal élucidées. D'après les documents des archives départementales, elle serait morte dans une annexe de Ravensbrück, Torgau, le 10 mai 1945. L'AERI (Association pour des études sur la Résistance intérieure), dans son ouvrage *Les femmes et la Résistance*, sous la direction de Laurence Thibault, situe autrement la fin de cette jeune fille. Elle aurait été déportée à Neue Bremme (camp disciplinaire) puis à Ravensbrück et à Koenisberg. Elle serait morte au retour de camp de concentration le 11 mai 1945, selon le témoignage d'un membre de son mouvement, Jean-Marie Delabre (témoignage du 1^{er} décembre 2005). Quelle tragédie finale !

Les statistiques des déportés sur les cantons de Saint-Chamond, La Grand-Croix, Rive-de-Gier, sont à comparer avec celles qui ont été établies sur l'ensemble de la Loire en matière de « Personnes arrêtées dans la Loire et déportées par mesure de répression ⁷⁸ », en les distinguant des déportations raciales :

	Déportés politiques			Sorts identifiés		
	Hommes déportés	Femmes Déportées	Total déportés	Rentrés	Non rentrés	Total des sorts connus
LOIRE	627 88,81 %	79 11,19 %	706	433 62,03 %	265 37,97 %	698
GIER	90 90,90 %	9 9,10 %	99	51 51,52 %	48 48,48 %	99

⁷⁸ Un exemplaire du livre « premier » de Nathalie Forissier, *La Déportation dans la Loire 1940-1944*, a été déposé à l'Institut de l'histoire du temps présent et fait l'objet d'une forte considération du directeur CNRS, M^{me} Palay. Nous tenons également à signaler que Michel Depeyre, maître de conférences à l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne, a encadré avec une compétence des plus exigeantes cette recherche.

Le nombre de décès dans le Gier est proportionnellement plus élevé, de 10,5 %. Est-ce que les dates de déportation ont joué un rôle plus important que les camps de concentration et d'extermination ? Nous ferons l'hypothèse que la nature des emplois les plus rudes, manœuvres, métallurgistes, cultivateurs, maçons, soit environ 50 %, a pu être déterminante. La proportion de femmes résistantes déportées dans la Loire et le Gier tourne autour des statistiques nationales, 10 à 12 % du total des déportés. Dans le Gier, 5 femmes sur 9 succombent dans les camps.

Antoine Jouve, encore en place à la libération de sa région, est bouleversé par la répression. Il vit ensuite dans une angoisse prégnante avec un faible espoir en ce qui concerne le sort de ses camarades. Il vit aussi dans l'émotion la plus profonde l'enterrement ou le souvenir des disparus. Antoine, nous le pensons, apprend dans la douleur les arrestations d'Izieux-Saint-Chamond, soit vingt-six le 10 mai 1944, suite à des délations, et treize, les 11, 12 et 13 juillet, à la suite, en partie, de rafles. Des familles entières de résistants sont arrêtées : les trois Brunel, les deux Maurin, les deux Vissac, les quatre Cave. Pourquoi les jeunes étudiants en pharmacie, les Freyssinet, et l'instituteur Jean Delaigue, extérieurs à tout réseau de résistance, sont-ils victimes d'une opération policière ? L'on peut imaginer que Jouve a été aussi bouleversé par les arrestations qui, à Rive-de-Gier, frappent des manœuvres et des métallurgistes, une quinzaine en février-mars 1944. Il a entendu parler avant le 8 mai 1945 des arrestations des Mancini, de Severo Pilonetto et des Van Geit. Des exécutions par fusillade ont lieu dans son secteur, celle d'Henri Tronel de l'AS le 14 juillet 1944, celles qui ont lieu à de la Bachasse, commune de La Grand-Croix, le 12 août (Jean Béal, Jean Ferry, José Garcia, Edmond Poulain, Paul Vinéis et le résistant de La Grand-Croix, Jean Dervieux). Il entend évoquer l'enterrement de Renée Peillon au cimetière d'Izieux le 2 septembre 1944, en présence d'une foule compacte, recueillie et reconnaissante. Que sait-il du destin des détenus de Montluc, quand apprend-il la mort de Maurice Bonneville, Jean Godard, Pierre Pouget, Christian Prunier ?

Le retour des concentrationnaires Edouard Brodin, son ancien chef, Chomienne, les Maurin, les Vissac, les trois médecins résistants d'Izieux, Roger Baudy, Pierre Danic, Henri Guéricolas, grandit encore plus le sacrifice des camarades morts dans la clandestinité ou en déportation. Qu'a-t-il éprouvé en pensées de tristesse et en repli intérieur face à des familles amputées, trois Cave sur quatre emportés, Brunel la mère disparue au désespoir d'un mari et d'un fils survivants, Antoine Pauze l'époux non revenu et Adèle, sa femme la plus malheureuse à son retour des camps, la famille Freyssinet tragiquement frappée comme nous l'a témoigné la sœur de Marc et de René ? Antoine Jouve a inscrit dans son souvenir la fin de Joseph Galland décédé au camp d'Orianenburg, celle de Marius Deflassieux de l'AS, mort en Allemagne après la libération de Dora. Le retour de Paul Cave, arrêté à seize ans avec toute sa famille, seul déporté de retour après avoir été libéré par la Croix-Rouge suédoise et avoir été rapatrié en France le 28 juin 1945, recueilli par la famille Peillon dans le deuil, a bouleversé les amis des deux familles.

Antoine Jouve a souffert intimement de la mort des deux amis qui l'ont introduit dans le mouvement Combat en novembre 1942, Maurice Bonneville et Jean Rivaud. Ce dernier avait quitté sa mère 3 juin 1943, le jour de l'Ascension, après lui avoir confié : « Je te quitte, maman, car je crois que c'est mon devoir. Je pars en Savoie et je te demande de garder le secret. » A l'automne 1944, les responsables locaux de l'Armée secrète décident, face à l'occupation allemande de la frontière des Alpes succédant à celle des Italiens, de regrouper dans le massif des Glières les maquisards de la région. L'objectif est de réceptionner des armes parachutées et de harceler l'ennemi au cours de brefs accrochages. Jean Rivaud figure parmi les 120 hommes qui, sous la direction de Tom Morel, le 31 janvier 1944, s'installent sur le plateau des Glières, à 1 400 mètres d'altitude, en Haute-Savoie. Jean Rivaud, chef de groupe, est blessé par l'un des bombardements allemands qui sévissent à partir du 12 mars et qui visent les chalets pour ôter tout refuge aux résistants. Il doit se replier avec ses camarades qui le soutiennent dans sa marche. Il est arrêté avec quatre de ses hommes lorsqu'ils essaient de traverser les eaux glacées du Fier. Ils sont emmenés à Annecy et fusillés à Morette. Jean Rivaud fait partie des 102 résistants enterrés au cimetière de Morette qui leur a été consacré. Le maquis des Glières a marqué l'histoire de la Résistance à

plusieurs titres : « l'amalgame réussi d'éléments AS et FTP, la conduite d'actions sans compromettre la population locale, et sa portée psychologique dans l'opinion publique. » Antoine Jouve a gardé dans sa mémoire la vision « de ce grand garçon au courage admirable, modèle d'abnégation et ayant fait le sacrifice de sa vie pour la liberté et l'amour de son pays ⁷⁹ ».

Saint-Chamond a le rare mérite d'avoir inclus dans la nomenclature de ses rues les noms de combattants tués, de suppliciés fusillés, de déportés, Marie-Jeanne BRUNEL, Maurice BONNEVIALLE, René LÉLIMOUSIN, Renée PEILLON, Jean RIVAUD, Hélène RØDERER. Des plaques, souvent apposées sur les lieux d'arrestation, rappellent d'autres victimes des camps : Claude CAVE, Claudius CAVE, Marie CAVE, Pierre DÉCHAUD, Marc FREYSSINET, René FREYSSINET, Joseph GALLAND, Georges GOUPIL, Jean JAMMOT, Antoine PAUZE, Marius RICHARD. Nous ne savons pas si la déportation fatale de Mathieu BALTHAZARD, Louis COTE, Jean DELAIGUE, Robert MARGERIT, Pierre ROMAND est rappelée dans la ville. Elie VISSAC est mentionné sur des plaques des cheminots et de la CGT ; il a dû mourir peu de temps après son retour le 26 avril 1945 d'un camp annexe de Sachsenhausen, Falkensee.

Le souvenir des résistants abattus ou exterminés, a hanté la mémoire de leurs camarades. Jouve s'est longuement attaché à le maintenir. Il a illustré cette force de la mémoire en organisant des expositions de la Résistance et de la Déportation dans les années 1960 à la salle des fêtes de Saint-Chamond avec des camarades du Gier, une seconde en 1975 à Montbrison avec d'autres résistants.

ANTOINE JOUVE, L'INCARNATION DE L'AMITIÉ ENTRE RÉSISTANTS

Les liens persistants de Jouve avec les anciens résistants nous ramènent à sa solidarité exprimée dans la clandestinité à des blessés ou manifestée toute sa vie envers les compagnons fidèles dont il avait partagé les risques en 1940-1945.

En août 1944, avant la Libération, il est appelé par son chef, le capitaine Arnaud, officier de réserve dans le Génie, à aller voir le résistant Antoine Bonnay à l'hôpital de Saint-Chamond. Bonnay a été blessé le 8 août au cours d'un sabotage à la gare de Rive-de-Gier. Gentgen fait allusion à deux occupations successives de la gare, datées des 8 et 12 août ⁸⁰. Bonnay semble avoir été atteint le 8, sabotage marqué par le déraillement de cinq locomotives. Jouve se rend, sur les renseignements d'Arnaud, dans une chambre, réservée aux contagieux, où des sœurs alsaciennes, mutées à l'hôpital de Saint-Chamond, ont caché Bonnay et un autre résistant, Bouzom. Il comprend davantage les dangers des sabotages pour ceux qui les exécutent. Il s'informe aussi sur les risques des instructions militaires dans les maquis. Bonzon a été blessé au camp Champommier des FTPF par inadvertance, par une balle de Colt dans la cuisse ⁸¹. Il sait par Gentgen ou apprend que celui-ci a conduit le 19 juin au mont Monnet, dans le massif du Pilat, deux gradés qui ont déserté de la Garde républicaine mobile (GRM). Bouzon et Jean Chomat y ont été délégués en leur double qualité d'instructeurs et de conseillers militaires. Mais ils n'ont jamais pu s'adapter à l'ambiance particulière du groupe FTP de Champommier, qui abandonne le mont Monnet le 4 juillet pour Véranne. Ce sont des lieux connus d'Antoine Jouve.

Jouve enregistre, grâce au récit de Bonnay, la réussite de l'opération Vaugris. L'objectif était de détruire le train de wagons-citernes d'essence, stationné en gare de Reventin-Vaugris, à

⁷⁹ Voir Olivier Vallade, article « Glières (maquis des », *Dictionnaire historique de la Résistance*, p. 723-724 ; ANACR, « Jean Rivaud, un gars d'Izieux au plateau des Glières », *Mémorial de la Loire*, p. 69 ; article « Il y a quarante ans, Jean Rivaud, enfant de chez nous, tombait glorieusement au plateau des Glières », *La Tribune-Le Progrès*, mars 1984

⁸⁰ R. Gentgen, *Résistance Loire*, p. 110.

⁸¹ R. Gentgen, *Résistance Loire*, p. 219.

5 kilomètres au sud de Vienne. L'AS du Rhône ne dispose pas d'effectifs suffisants et fait appel à l'AS du Gier. Ainsi, se trouvent associés le chef AS du Rhône, le commandant Raymond Basset, et le chef adjoint de l'AS Loire, le commandant René Gentgen. Tous les deux conçoivent et préparent l'opération à Saint-Paul-en-Jarez le 21 juillet au domicile de Gentgen. L'AS du Rhône envoie avec Basset trois officiers SAS, Revilloud, Boutouille Zanini, et Coquard de l'AS. Dix résistants AS de la vallée du Gier y participent, aux côtés de Gentgen : Louis Albert, Antoine Coste, Joseph Coste, Jean Chomat, Antoine Bonnay, Joseph Toledo, Adrien Triollet, Etienne Charmet, Léon Reynaud, Roger Planchoulaine. Les seize hommes attaquent et détruisent en grande partie, le 23 juillet à partir de 5 heures 45 et en sept minutes le train wagons-citernes. L'action a été menée par une équipe Bazooka enflammant les wagons par tir explosif et par un groupe FM qui immobilise très vite les Allemands, noyés dans un flot d'essence en feu. Les assaillants n'ont aucune perte. L'ennemi, surpris à son réveil, compte selon les Renseignements généraux du Rhône soixante-seize morts⁸². La vitesse d'exécution à Vaugris précisée par le témoignage de Bonnay a impressionné Jouve. Ce jour de visite à l'hôpital s'est fixée une amitié qui perdurera. Les deux résistants sont proches aussi par leurs âges. Bonnay, né le 8 mars 1922 à La Grand-Croix, a deux ans de moins. Jouve fera de longs efforts, finalement aboutis, pour obtenir la décoration d'Antoine Bonnay comme chevalier de l'ordre national du Mérite⁸³.

D'autres amitiés se sont nouées sur son lieu de travail même. Celle de Bonneville a été des plus influentes sur son entrée en Résistance. C'est par contre à son initiative, conforme à sa volonté de vaincre l'ennemi jusqu'à sa reddition, qu'Antoine Jouve décide de servir dans les Forces françaises de l'intérieur (FFI). Il entraîne vraisemblablement Ferdinand Fabre à la Résistance.

Une autre a favorisé son adhésion aux Forces françaises de l'intérieur (FFI). Son empathie envers le résistant Ferdinand Fabre, venu d'un autre département, a été presque instinctive. Né le 24 juillet 1923 à Dun dans l'Ariège⁸⁴, il doit à dix-neuf ans accepter la formation des Chantiers de jeunesse à Marvejols (Lozère), entreprise ambiguë de Vichy pour régénérer l'individu par l'effort physique et la purification morale. En octobre 1943, il est affecté au service de la Production industrielle de Saint-Etienne, à la Manufacture d'armes (MAS). Deux mois après, il est envoyé aux Forges et aciéries de la marine de Saint-Chamond. Il entre dans la Résistance ou y est déjà engagé. Le 1^{er} février 1944, il est chargé des liens du maquis AS du Gier avec des résistants des Aciéries de la marine. C'est alors que s'établit rapidement et solidement une profonde amitié entre Fabre et Jouve. Mais Fabre est arrêté le 9 juillet 1944 et interné à Saint-Etienne à la caserne Desnoëttes, sur l'emplacement actuel de la Maison de l'armée, près de l'université Jean Monnet. Il est relâché le 13 août et participe aux combats dans les monts du Lyonnais avec l'AS de Rive-de-Gier, du 28 août au 2 septembre 1944, sur la route Givors-Brignais, à la proximité ouest de Lyon.

Désireux de servir la France jusqu'à sa libération totale, Fabre s'est engagé le 1^{er} septembre dans la compagnie « Tronel », à Saint-Chamond, pour la durée de la guerre. En octobre, il est affecté au 99^e RIA (Régiment d'infanterie des Alpes), 2^e bataillon, le bataillon FFI de la Loire sous le commandement du capitaine Maury. Le bataillon Maury est composé de trois compagnies, la 1^{re} ex-« GMO Revanche », sous les ordres du capitaine de Frondeville, la 2^e compagnie, ex-« GMO 15 août » du lieutenant Thomas, la 3^e à laquelle Fabre appartient, ex-« GMO Tronel », commandée par le lieutenant Masson. Le bataillon Maury gagne la frontière des Alpes le 16 octobre 1944, s'installe de façon précaire dans le fort de Tournoux, assure des patrouilles, subit ou impose des accrochages. Le 99^e RIA de Fabre, le 159^e RIA et le 5^e Dragons s'emparent le 22 mars 1945 du fort de Roche-la-Croix tenu par les Allemands⁸⁵. Après avoir eu l'honneur d'entrer en Italie au début de mai 1945, dans le secteur de Turin, il revient en France le 25 du même mois. Il est démobilisé à Toulouse le

⁸² R. Gentgen, *L'Armée secrète de la Loire. Les combats de juillet à septembre 1944*, Service historique de l'armée de terre, 1992, 206 p., « Vaugris, 23 juillet 1944 », p. 92-97.

⁸³ Documents d'Antoine Jouve transcrits par son épouse, 2003.

⁸⁴ Information de Daniel Baby, natif du même département.

⁸⁵ Maurice Passemard, *Haute Lutte*, Service historique de l'armée de terre, Vincennes, 1989, p. 10.

15 septembre 1945 et prend le métier d'enseignant. L'amitié de Fabre et de Jouve sera des plus fermes et des plus constantes.

D'autres rapports de profonde estime s'élaborent après-guerre. A son retour des FFI, Jouve s'inscrit dans la vie syndicale rétablie. Il n'adhère plus à la CFTC, mais à la CGT. Ses cartes CGT de 1945, 1946, 1947 traduisent apparemment une évolution plus marquée politiquement. Son choix du syndicat le plus puissant correspond à son renforcement dans ces années-là. La CGT regroupe en avril 1945 plus de 60 % des ouvriers du bassin ; elle règle des problèmes sociaux et s'intéresse aux questions de la production.

L'on ne peut nier que Jouve entend militer aussi sur une voie politique majeure des résistants non communistes, le RPF (Rassemblement du peuple français) d'esprit gaulliste. Jacques Soustelle charge le résistant Paul Rivière de lancer le RPF dans la Loire en 1947. Spontanément le RPF recrute ses premiers militants parmi les résistants chez lesquels « la fidélité à de Gaulle l'emporte sur tout autre sentiment » : Michel Durafour, Lucien Neuwirth... Des chefs d'anciens mouvements et réseaux de la Résistance s'y engagent, Eugène Bornier, responsable de Sol-action, Jean Nocher à la tête des mouvements Espoir et, au plan départemental, de Franc-tireur. Le RPF s'affirme aux élections municipales de 1947. S'il ne précède pas Pinay à Saint-Chamond, il dépasse à Rive-de-Gier avec 12 sièges le parti communiste et les socialistes de la SFIO (Section française de l'internationale ouvrière) qui n'en détiennent que 8 et 7. L'on ne sait si Jouve est demeuré au RPF au-delà de 1951, quand le mouvement connaît des divisions internes⁸⁶. Il est certain qu'il est opposé à l'opportunisme politique, et qu'il est avant tout soucieux de ses amitiés avec des résistants de la Loire.

La vie d'Antoine Jouve, a-t-elle été le reflet de son être ? C'est essentiellement sa personnalité qui a déterminé ses choix fondamentaux. Il cultive ses amitiés de la Résistance. Lorsque, après-guerre, il revoit Théo Vial Massat, son compagnon à l'armée, Lucien Neuwirth, connu au RPF ou auparavant, ils ont rendu certainement un hommage posthume à Jean Rivaud et Maurice Bonneville. Il s'entretient aussi des actions et des camaraderies de résistants avec René Gentgen, Lucien Neuwirth, et des autres engagés présents dans des cérémonies officielles. Il atteste des services de résistant semblables aux siens, ceux de Claude Perbet, né le 1^{er} avril 1923 à Saint-Etienne, entré à Combat et à l'Armée secrète aux mêmes dates que lui, du 1^{er} novembre 1942 au 27 août 1944, contactant ensuite un engagement dans l'Armée régulière. Leur amitié s'est soudée dans la vallée du Gier, dans la diffusion du journal Combat, à l'usine Brunon-Valette de Rive-de-Gier pour Perbet, à la participation de séances d'utilisation d'armes parachutées... Il peut s'agir de séances communes sur la manipulation des armes parachutées le 25 avril 1944 au col de Pavézin pour l'Armée secrète⁸⁷.

L'amitié à la fois sublimée et spontanée a été celle d'Antoine et de Lucien Neuwirth. C'est leur vertu d'amitié, « la plus haute » au sens pascalien⁸⁸, qui habilite Lucien à décorer Antoine de l'ordre du Mérite. Ils illustrent la condition de l'homme, en image du roseau qui peut plier, mais ne rompt pas. Leur amitié en miroirs, la constance, la joie, la sérénité, a bien été nourrie des meilleurs échanges moraux et humains.

Toutes ces amitiés accompagneront Antoine Jouve au cours de sa dernière année, alors qu'il est physiquement diminué et qu'il connaît des souffrances aiguës. Jouve a élaboré une cohérence de son engagement de résistant en conservant son amitié avec des gaullistes et des communistes, des chrétiens et des marxistes. Au-delà des simples sentiments d'affection, il a construit, fortifié, fidélisé des amitiés profondes, porteuses d'égalité et de réciprocité⁸⁹.

⁸⁶ M. Luirard, *La Région stéphanoise dans la guerre et dans la paix (1936-1958)*, p. 721-724.)

⁸⁷ R. Gentgen, ouvrage cité, Annexe XII, « Parachutages authentifiés réalisés au bénéfice des formations militaires de la Loire », p. 384.

⁸⁸ Pascal, *Pensées*, 24-127.

⁸⁹ Tels sont les sens comparatifs et définis par le Dictionnaire Littré.

UN DÉFENSEUR ARDENT DE LA LAÏCITÉ

Antoine Jouve, serein et confiant dans ses relations avec les anciens résistants, sera beaucoup plus tendu et critique dans ses prises de position et ses actions en faveur de l'école de la République. Il a mûri pendant la guerre. Le métier d'enseignant de son ami Fabre, professeur de sciences naturelles, a également suscité des aspirations sociales à Antoine Jouve. Ayant accédé à la qualification de technicien aux Aciéries de la marine, Jouve va évoluer professionnellement et culturellement, stimulé par l'idéal et la confiance partagée dans la résistance avec le saint-cyrien Brodin, le lieutenant Paul Fuvel, le chef de groupe franc Maurice Bonneville, l'officier René Gentgen, l'ingénieur Marcel Peillon. Son état d'esprit s'est élargi, ses connaissances enrichies, sa mentalité affinée. Du point de vue conjugal, l'entente ne signifie pas la domination de l'un sur l'autre. En 1945, il continue à pratiquer la religion catholique, à se rendre à la messe dominicale, alors que sa femme, Irène, est et demeure incroyante. Antoine va abandonner sa foi chrétienne à la suite de l'intolérance qui émane du curé de sa nouvelle paroisse et de la lutte qui oppose celui-ci à Irène Jouve, institutrice publique.

Les jeunes mariés - Irène Parizot est née le 24 janvier 1921- s'établissent à Chavanne autour du 1^{er} octobre 1948. Ils ont la chance d'avoir une petite fille, Hélène, née en 1946. Chavanne, au nord-ouest de Saint-Chamond, est une école à classe unique qui sollicite beaucoup de compétences et d'heures de préparation. Irène va y enseigner comme titulaire. Elle a réussi le certificat d'aptitude professionnelle le 20 décembre 1945, à l'école d'Izieux Le Creux, l'année de son mariage. Elle a entendu parler de Renée Peillon qui y a exercé. Elle vient d'un poste à classe unique, La Cula, actuelle commune de Genilac, qu'elle a tenu pendant l'année scolaire 1947-1948. Mais, à Chavanne, les luttes entre l'enseignement public et l'enseignement privé s'aiguisent, sous l'influence notoire de ce curé exalté. Les tensions entre la laïcité et le cléricalisme augmentent pendant les dix années que passe Irène Jouve dans ce poste.

Pourtant, Antoine a formé, exercé, argumenté son esprit de tolérance auprès de résistants croyants ou incroyants, soucieux de la laïcité républicaine. Il a épousé une enseignante très attentive aux applications strictes de la loi de 1905 sur la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il a appris d'elle que la Ligue de l'enseignement n'avait en 1936 aucune implantation à Izieux et à Saint-Chamond. Il a été scandalisé par la condamnation morale de Vichy qui blâme l'éducation dans les écoles publiques et qui contraint les instituteurs à inculquer à leurs élèves « la notion des devoirs envers Dieu ». Il a désapprouvé, avant même la sortie des lois Marie et Barangé, que des municipalités, Firminy, Roche-la-Molière, Saint-Chamond, Izieux, etc. aient accordé dès 1949 des subventions aux enfants des écoles privées. Il est en désaccord avec la nouvelle législation scolaire, moins peut-être avec la loi du 21 septembre 1951, dite « loi Marie », étendant le bénéfice des bourses d'Etat aux élèves de l'enseignement privé, qu'avec la loi 28 septembre 1951, dite « loi Barangé », décidant le versement des allocations trimestrielles à l'Association des parents d'élèves de l'établissement privé. La loi du 31 décembre 1959, dite « loi Debré », garantissant la liberté de l'enseignement et son exercice dans le cadre de l'Etat, a provoqué l'hostilité des Jouve.

Antoine s'investit dans la défense de l'école publique, le soutien et les orientations des œuvres laïques. La laïcité lui apparaît menacée par des déviances doctrinales et les pressions diocésaines, jugées comme relevant du cléricalisme. Les deux Jouve approuvent totalement la loi de 1905 « fondatrice d'une République moderne garantissant la liberté de conscience du citoyen ». Ils se sont défiés de plus en plus de toute investigation politico-religieuse. Ils sont les soutiens d'une conception laïque de la tolérance émergeant de « la République des enseignants », incontournable et première. La laïcité est pour eux « le ciment de la nation ».

L'un et l'autre se sont affiliés à des organisations d'action laïque. A Saint-Julien-en-Jarez, de 1954 à 1956, Antoine Jouve est secrétaire du Sou des écoles laïques, puis de 1956 à 1958 en devient le président. A Saint-Chamond, de 1958 à 1966, il s'investit comme secrétaire de l'Union

fédérale des œuvres laïques (UFOL), puis comme vice-président de 1966 à 1968. Il est chargé des responsabilités de la présidence de l'UFOL à Montbrison pendant un quart de siècle, de 1969 à 1993. Il s'implique aussi dans les visites d'écoles en vue de leur entretien et de leur équipement, au sein des DDEN (délégués départementaux de l'éducation nationale). A compter de 1967. Il assure les fonctions de secrétaire des DDEN dans le secteur de Montbrison ; il reçoit pour son action en faveur de l'enseignement public les Palmes académiques, la décoration de chevalier le 14 février 1976, et celle d'officier le 28 février 1984. Plus significativement, il est distingué comme chevalier de l'ordre national du Mérite, le 14 mai 1990, au titre de délégué départemental de l'éducation nationale. L'ordre national du Mérite récompense les services rendus dans une profession, une fonction publique, un secteur de travail. Antoine Jouve a fait preuve d'une neutralité active, attachée à la qualité de la vie scolaire. Sa femme, Irène, également déléguée départementale de l'éducation nationale, n'a-t-elle pas « œuvré avec dévouement à l'amélioration des conditions de travail et de bien-être des élèves de l'école publique » ? Elle est honorée, elle aussi, en 1990 par la distinction d'officier des Palmes académiques.

Les Jouve n'ont fréquenté que deux lieux de vie : celui de leurs origines souches, la vallée du Gier, Saint-Chamond regroupé avec Izieux, Saint-Julien-en-Jarez, Saint-Martin-en-Coailleux. La situation économique a évolué : dès 1946, des entrevues ont lieu entre les dirigeants des Aciéries de Saint-Etienne et des Aciéries de Saint-Chamond, dont Paul Berthier. En 1952, il y a fusion sous la dénomination de « Compagnie des forges et aciéries de la marine de Saint-Etienne ». La nouvelle société dispose sur vingt kilomètres de cinq usines, alignées d'ouest en est, les deux usines stéphanoises du Marais et de Basses-Villes, et les trois usines de Saint-Chamond, Onzion, Assailly, soit 7 000 ouvriers. En 1953, la Compagnie des ateliers et forges de la Loire (CAFL) est sur le point d'achever le regroupement des établissements de sidérurgie dans le bassin de la Loire. Au printemps 1960, la sidérurgie dans le sud de la Loire est une, les Aciéries de Firminy faisant fusion avec celles de la Marine⁹⁰.

Antoine figure en 1967 parmi la première vague de licenciements de la CAFL. Il va vivre dans le chômage total pendant près de dix ans. En 1977, un ami, Yvon Duffaud, lui procure un petit travail à la « Biscuiterie Valentinoise ». Son emploi pendant trente-six ans aux Forges et aciéries de la marine et d'Homécourt l'aura marqué sur les plans du travail, de la Résistance, de l'amitié. Les médailles du Travail lui ont été attribuées, le 1^{er} janvier 1958 la médaille d'argent, le 14 juillet 1969 la médaille de vermeil, le 10 septembre 1987 la médaille d'or. Cette dernière décoration n'a pu lui faire oublier les immenses halles désormais désertées de son entreprise après 1970-1980, qu'il a revues une fois ou dont il a entendu parler.

Le couple Jouve déménage après le licenciement d'Antoine. Irène se fait muter à la rentrée scolaire 1968-1969 à l'école Pasteur de Montbrison car le ménage a acheté en 1967 une maison à Ecotay-l'Olme, commune contiguë. En 1980, il commence une retraite apparemment paisible. Les années communes de retraite seront longues, unies, enrichissantes, excepté la dernière. Antoine, à cause du diabète, doit être amputé d'une jambe en 2003. Son corps venait de résister pendant quatorze ans à une longue maladie qu'il ignorait.

Il n'a pas désespéré de l'humanité et de son engagement dans la Résistance. Ses camarades de la lutte clandestine sont venus lui rendre des visites réconfortantes et surtout évocatrices d'un passé incomparable de reconquêtes face à la plus cruelle des tyrannies. Lucien Neuwirth exprimait sa profonde sympathie par des échanges à distance. Ferdinand Fabre a rappelé et loué dans une lettre du 30 avril 2003 sa recherche de contacts à La Talaudière en tant qu'agent de la propagande-diffusion. Sa fille Hélène Hutchings, lors de l'enterrement de "Tony" Jouve, a déclaré le 12 novembre 2004 : « Oh ! père courage, je t'ai découvert un peu tard après cette maudite amputation du 3 novembre 2003. »

⁹⁰ M. Luirard, *La Région stéphanoise dans la guerre et dans la paix (1936-1951)*, p. 790-792.

Antoine meurt, après avoir beaucoup souffert, le 9 novembre 2004, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Conformément à ses convictions et à ses volontés, son corps est incinéré à Mably le 12 novembre. Irène, très éprouvée, le suit et décède le 2 décembre 2005, à l'approche du même âge. Un couple uni du point de vue des sentiments puis des opinions avait eu soixante-ans de vie commune de bonne intelligence et d'aide mutuelle.

Raymond Aubrac, résistant du mouvement Libération, commissaire de la République à Marseille en août 1944, vient de se revendiquer, en pleine lucidité, à quatre-vingt-seize ans, comme un historien qui expliquerait comment la France est sortie du chaos de la fin 1940 au débarquement du 6 juin 1944⁹¹. Antoine Jouve a eu l'intuition qu'il lui fallait se rallier à Maurice Bonneville, à Paul Fuvel, Jean Rivaud qui, dès 1941, avaient décidé de relever la France disloquée. Il a eu aussi la perspicacité de suivre Marcel Peillon qui a assuré la direction des Mouvements unis de la Résistance de la Loire, de l'arrestation du responsable Robert Khan le 2 septembre 1943 jusqu'à la venue de Gabriel Calamand fin octobre. Antoine a pu être fier d'appartenir à la Résistance du Gier, à l'AS de Bonneville, Brodin et Marey, liée étroitement avec le sous-réseau Phil-Alibi des Peillon, agissant, pour les sabotages, avec le groupe SOE-Ange, parvenue à un accord avec les FTPF. Même s'il n'était pas l'un des dirigeants, Antoine Jouve a tenu un poste exposé à la délation, à la saisie de documents, à l'arrestation. Il a fait confiance et rendu des services irremplaçables à ceux qui ont évité le bombardement de leur vallée et à ceux qui camouflaient du matériel industriel si convoité par les Allemands. Il s'est honoré d'avoir cru au patriotisme de Marcel Peillon. Il a accru les résonances des mots de Renée Peillon à la veille de sa mort : « Mon père nous a donné la Foi en l'Honneur. J'ai toujours obéi à l'Honneur⁹². »

ANTOINE JOUVE, DE LA RÉVOLTE À L'ENGAGEMENT

Le choix de la Résistance requiert en général des motivations et dans l'action, il implique des comportements, la force et la lucidité de l'être. Quand il a fallu terrasser la tyrannie, Antoine a rejeté tout compromis avec Vichy pour la repousser. Il s'est exposé pour la chasser. Il s'est affirmé comme membre de Combat, de l'Armée secrète, des Forces françaises de l'intérieur. Il a été aussi un défenseur de la laïcité. *To be or not to be*, exister ou capituler, des décisions personnelles ont commandé toute la vie d'Antoine Jouve.

Antoine Jouve a évolué d'une vision chrétienne de l'homme et du monde à une construction permanente d'une existence sans au-delà. De 1940 à 1945, Il s'est forgé une personnalité plus réfléchie, plus décidée, plus cohérente. Il a su inclure dans sa vie les valeurs et les résonances de l'amitié. Son éthique a été reconnue par un camarade de l'AS du Gier, Gabriel Coret, qui le considérait comme « un homme d'une grande droiture ». Son exigence de rectitude morale, de démocratie insoupçonnable, de justice sociale a été fondamentale.

Sa philosophie, étayée par l'action, lui a dicté ses fidélités : fidélité à ses idées et fidélité à ceux qu'il a accompagnés dans l'action et qui ont joué un rôle de *passseurs*, dans le sens que leur donne le poète René Char. Antoine Jouve a pu ainsi pleinement exercer ses potentialités professionnelles et civiques. Au total, sa vie a présenté une unité morale et sociale que l'on doit estimer.

⁹¹ Interview de Raymond Aubrac par Philippe Dagen et Thomas Wieder, article « Raymond Aubrac, l'esprit de Résistance », *Le Monde Magazine*, 5 mars 2011, p. 40-43.

⁹² Dossier de Denise Peillon, p. 29.

L'homme justement honoré

M. Antoine Jouve, président de l'Union cantonale des œuvres laïques, a reçu les Palmes académiques

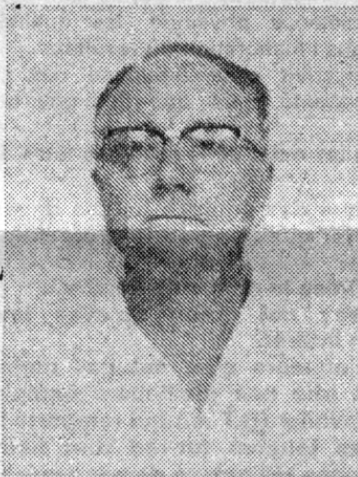
A l'apéritif d'honneur du congrès départemental des D.D.E.N. à Montbrison, notre compatriote Antoine Jouve, président de l'U.C.O.L. a reçu des mains du président d'honneur, M. Armand Bazin, l'insigne de chevalier des Palmes académiques qui lui avait été décernée. Cette distinction, remise au cours d'une brève mais cordiale cérémonie où Antoine Jouve était accompagné de son épouse, secrétaire de l'Union cantonale de Montbrison, est venue, à point nommé, récompenser la longue et active carrière de militant laïc (doublé d'un courageux combattant de la Résistance) du récipiendaire que le président d'honneur des D.D.E.N. a félicité. Cette carrière vaut, à cette occasion, d'être retracée.

Antoine Jouve. — De 1957 à 1964, responsable « assurances » les C.P.E. (Fédération Cornec) canton de Saint-Chamond.

De 1954 à 1956, secrétaire du Sou des écoles laïques de Saint-Julien-en-Jarez ;

de 1956 à 1967, président de ce Sou des écoles.

De 1967 à 1968, président du Foyer laïc de jeunes et d'éducation populaire de Saint-Julien-en-Jarez (suite à la fusion de l'Amicale laïque et du Sou des écoles.



De 1958 à 1966, secrétaire de l'Union cantonale des œuvres laïques de Saint-Chamond. De 1966 à 1968, vice-président de cette U.C.O.L. Depuis 1969, président de l'Union cantonale

des œuvres laïques de Montbrison.

Depuis 1970, vice-président de la Fédération départementale des œuvres laïques de la Loire (responsable secteur du Montbrisonnais : 8 secteurs).

Son passé militaire et de résistant : en 1939, engagé volontaire au 109^e bataillon de l'air (école mécanicien de Rochefort).

Durant l'occupation : entré en 1942 au mouvement de Résistance « Combat », refuse de partir en Allemagne comme S.T.O. ; entre le 1^{er}/43 comme agent de liaison à l'Armée secrète de la Vallée-du-Gier (participe à la libération de Rive-de-Gier, Brignais, Lyon). M. Antoine Jouve est décoré de la médaille de la France libérée ; de la médaille du combattant, des médailles du combattant volontaire, de la Résistance et des engagés volontaires, de la médaille d'honneur du Travail. (argent : 25 ans ; vermeil : 35 ans).



**Remise de l'insigne de chevalier dans l'ordre national du Mérite le 21 octobre 1990 à Ecotay
(de gauche à droite : Lucien Mouiller, Jean-Claude-Frécon, Antoine Jouve (Tony),
Lucien Neuwirth, madame Fernande Châtelard, présidente des DDEN)**



21 octobre 1990 à Ecotay : Tony et son copain Lucien Neuwirth



21 octobre 1990 à Ecotay : le colonel Gentgen (venu d'Annecy) et Antoine Jouve après la cérémonie



Antoine et Irène Jouve

21 octobre 1990 : après la cérémonie fête du 71^e anniversaire d'Antoine



Antoine et Irène Jouve

(cliché de François Fabre)

Cahiers de Village de Forez

n° 91, 3^e trimestre 2011

Site : villagedeforez.montbrison42.fr

Siège social : Centre Social, 13, place Pasteur, 42600 Montbrison.

Directeur de la publication : Joseph Barou.

Rédaction : Joseph Barou, Maurice Damon, Claude Latta.

Les cahiers de Village de Forez sont publiés par le **Groupe d'histoire locale** du **Centre Social** de Montbrison.

Comité de coordination : Geneviève Adilon, Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon, Pierre Drevet, André Guillot, Claude Latta, Paul Valette.

Comité de rédaction : Geneviève Adilon, Daniel Allézina, Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Danielle Bory, Roger Briand, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, André Guillot, Joël Jallon, Marie Grange, Claude Latta, Gabriel Mas, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Alain Sarry, Pierre-Michel Therrat, Paul Valette, Gérard Vallet.

Dépôt légal : 3^e trimestre 2011.

ISSN : 0241 - 6786

Impression : *Gravo-clés*, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison.